COURS D'ECCLÉSIOLOGIE

Jacques Blandenier

Chapitre 1 : QU'EST-CE QUE L'ÉGLISE ?

1.-L'Église dans le plan de Dieu

On considère parfois le fait d'être rattaché à l'Eglise comme une chose bonne, utile, favorable au développement spirituel personnel. Mais c'est, sinon facultatif, du moins secondaire par rapport à la foi personnelle et au salut individuel. Ceux qui raisonnent ainsi ne se posent d'ailleurs pas la question du déficit que leur absence provoque pour l'Eglise. Ce type de raisonnement qu'on rencontre parmi les croyants n'est pas seulement nuisible à leur développement spirituel et à la bonne marche de la communauté, il est en contradiction avec le projet de Dieu qui consiste à susciter un peuple, une race nouvelle (cf. 1 Pi. 2.9).

Dès l'origine, Dieu, créant l'homme et la femme, les a appelés à se multiplier et à peupler la terre. "Il n'est pas bon que l'homme soit seul". En Adam, c'est l'espèce humaine qui est fondée. En Abraham, une postérité "nombreuse comme les étoiles du ciel" est promise (Gn 15.6). En Christ, une humanité nouvelle est inaugurée (cf. Rm 5.12ss) — il est "premierné d'un grand nombre de frères" (Rm 8.29; Col 1.18). La "grande foule que nul ne peut compter, de toute nation, de tous peuples et de toutes langues" que voit l'Apocalypse (Ap 7.9) n'est pas un phénomène statistique, une simple addition de "sauvés". L'accomplissement parfait du dessein de Dieu révèle la manifestation d'un peuple, d'un Royaume. Au jardin d'Eden de l'origine correspond, à l'achèvement de l'histoire, une ville, la Nouvelle Jérusalem.

Ceci ne minimise pas la réalité de l'acte d'adhésion individuel, ni le prix attaché par Dieu à chacun(e) en particulier (Lc 15.3,10). Les thèmes du salut individuel et du peuple du Royaume ne s'excluent aucunement. Le salut individuel est une agrégation au peuple de Dieu (Ac 2.47).

Les Réformateurs du XVI^e siècle se sont élevés contre la prétention de l'Eglise à être médiatrice entre Dieu et les hommes, distributrice de la vérité et du salut. Chaque croyant est fils et fille de Dieu, et bénéficie de la liberté d'un accès direct à son Père. Cela ne signifie pas que l'Eglise est le moyen du salut, mais que le salut incorpore à l'Eglise. Nous ne sommes pas sauvés parce que nous sommes membres de l'Eglise, mais nous sommes membres de l'Eglise, puisque nous avons été sauvés. Pour affiner, disons que l'Eglise n'est pas l'institution à laquelle adhèrent les croyants, *elle consiste dans les croyants*. Il faut combattre aussi bien la mainmise de l'Eglise sur les âmes (dérive catholique) que l'individualisme religieux (dérive protestante).

Le livre des Actes dit "Le Seigneur ajoutait à l'Eglise ceux qui étaient sauvés" (Ac 2.47). Cela ne veut pas dire: puisqu'ils sont ajoutés à l'Eglise, ils sont par conséquent sauvés. Mais pas non plus: ils sont sauvés, dès lors vivement encouragés à rejoindre une Eglise. Mais plutôt: Etant sauvés, ils sont, par ce fait même, membres de l'Eglise. "Nous avons tous été baptisés dans un seul Esprit pour être un seul corps, soit Juifs, soit Grecs, soit esclaves, soit libres, et nous avons tous été abreuvés d'un seul Esprit." (1 Co 12.13)

Jésus a dit : *je* bâtirai *mon* Eglise. Sur un fondement clair : La divinité et la messianité de Jésus, confessée par l'homme à qui Dieu l'a révélé.

Diverses images bibliques de l'Eglise

Le peuple de Dieu (ancienne et nouvelle Alliances) est souvent évoqué au moyen de termes imagés, qui, chacun pour son compte, met en valeur une facette de la réalité de ce peuple. Aucune image, bien entendu, ne rend compte de la totalité de ce qu'est l'Eglise (sinon il serait inutile d'en avoir plusieurs!), aucune ne peut donc être choisie à l'exclusion des autres. Ainsi, le peuple de Dieu est dépeint en tant que :

- Le troupeau de Dieu. Cette comparaison permet de cerner de façon concrète la tâche du berger (= pasteur), évoquant surtout la nécessité pour l'Eglise d'être rassemblée, conduite et nourrie. L'image est donc destinée aux bergers plutôt qu'aux brebis (N.T.: Luc 12.23; Jn 10.1-16; Jn 21.15-17; 1 Pi 2.25; 5.1-4; Ac 20.28). Mais si l'Eglise n'était que troupeau, les membres ne seraient que des moutons, différant considérablement des bergers, ce qui suggérerait une vision cléricale de l'Eglise dont les responsables seraient d'une essence autre que celle des membres. Ce rapport peut d'appliquer de façon totale à la relation entre LE Berger, l'Eternel (Ps 23) ou le Christ (Jn 10), et les croyants, mais reste limitée (quoique riche d'évocation) en ce qui concerne la relation entre les dirigeants et les membres d'une communauté. C'est pourquoi il faut considérer comme impérativement complémentaire l'image du corps :
- -- Le corps. Dans l'épître aux Ephésiens (et Colossiens), l'image s'applique à l'Eglise universelle, en tant que Corps (unique!) de Christ: il y a un seul Corps, une seule Tête, et ce corps de Christ est le moyen de sa présence et de son action sur terre (Ep 1.1,23; 4.12,16; 5.23, 30; Col 1.18; 2.19). Ce Corps était une réalité au premier siècle, et c'est la même réalité 21° siècle (nous faisons partie de la même Eglise que les apôtres Paul, Pierre ou Jean), et il s'étend sur toute la surface de la terre (les chrétiens sénégalais font partie de la même Eglise que les chrétiens suisses ou chinois!). Cette Eglise est une, quel que soit le nombre de « dénominations » qu'on recense sur la terre.

Par contre, dans les épîtres aux Corinthiens et aux Romains, l'image s'applique à la communauté locale et à son fonctionnement, et souligne son unité ainsi que la solidarité et la complémentarité de ses membres. (Rm 12.5; 1 Co 10.17; 12.13,20,27).

- Le peuple. Le peuple de Dieu, une collectivité qu'il dirige et protège. Rassemblement d'hommes et de femmes ayant la même citoyenneté, soumis au même gouvernement royal et à la même juridiction, ayant aussi les mêmes droits et privilèges. Quand l'Eglise est envisagée comme « peuple de Dieu » cela laisse entendre qu'elle est la continuation d'Israël et que les promesses vétéro-testamentaires au peuple élu lui sont attribuées, dans la perspective de sa participation au Royaume de Dieu où il n'y a plus ni Juifs ni Grecs.
- *Le champ*. Un lieu que Dieu ensemence par sa Parole et dont il attend la moisson. Il y envoie ses ouvriers (1 Co 3.8-9; Mt 9.37-38; diverses paraboles de semences). Dans l'Ancien Testament on trouve l'image similaire de la *vigne*. L'image se réfère au propriétaire légitime du champ, le Seigneur, à la semence qui y est jetée, aux cultivateurs humains (les ministères), et à la récolte (fruit, moisson) attendue.
- L'édifice (bâtiment). Accent sur le fondement unique et définitif, idée d'édification

(construction) pour former un tout durable. Formé de pierres vivantes, solidement cimentées, Christ étant la pierre angulaire. Responsabilité des constructeurs (ministères) dans l'emploi du matériau (Ep 2.20-22 ; 1 Co 3.10-15; 1 Pi 2.4-7).

- *Le temple.* Demeure de Dieu au milieu des hommes. Dieu en est le propriétaire et le temple est réservé à son usage (saint), appelé à la pureté (1 Co 3.16-17). La présence du Saint Esprit fait de chaque racheté, mais aussi de la communauté chrétienne une habitation de Dieu sur terre.
- *La famille*. Le terme ne se trouve pas dans la Bible pour désigner l'Église, mais on y trouve fréquemment les termes de « frères » (incluant les sœurs !) reconnus comme enfants du même Père. Christ est le « premier-né d'entre plusieurs frères », et nous sommes ses cohéritiers.
- *L'épouse de Christ.* L'image évoque l'amour réciproque et exclusif entre Christ et ses rachetés, et la pureté de l'Eglise, dont la beauté a un prix inestimable aux yeux de son Époux. Le retour du Christ, c'est festin des noces de l'Agneau, l'Épouse paraîtra alors dans sa perfection. (Ep 5.25-27,32; Ap 19.6-9).

2. Le terme Eglise

Le mot **Eglise** vient du grec *ekklesia*. Il est composé de *klesia*, dérivé du substantif *klèsis* (appel, vocation) ou du verbe *kaleô*, appeler, convoquer, faire venir. L'Eglise est la « convoquée », l'appelée. Quant au préfixe *ek*, il exprime l'idée "hors de", à "partir de", "vers l'extérieur". On en déduit souvent que le mot *ek-klesia* veut dire : ceux qui sont appelés hors de, ou même ceux qui sont appelé à sortir (sous-entendu : du monde). Ce qui a souvent conduit à une compréhension de l'Eglise dissociée, absente du monde, en contradiction avec la prière du Christ : "Je ne te pris pas de les ôter du monde, mais de les garder du mal", ou son commandement : "Comme le Père m'a envoyé [dans, et non hors du monde], moi aussi je vous envoie." Il n'est pas légitime d'attacher une importance démesurée au "ek", qui peut aussi bien avoir la signification de : "d'entre", "de parmi", que de : "à l'extérieur de". Ce qui est confirmé par l'usage naturel et profane du mot *ekklesia* comme nous allons le voir plus loin.

Le peuple de Dieu de l'Ancienne Alliance est désigné par le terme hébreu *qahal*, qui évoque l'assemblée des enfants d'Israël convoquée pour venir écouter la Parole de Dieu, la "sainte convocation rassemblée". Les traducteurs de la Septante (A.T. grec) ont eu recours à un terme grec dont le sens est proche de *qahal*, le mot *ekklésia* (en effet, comme *klésis-kaleô*, la racine *qahal* veut dire appeler, convoquer – notons que l'hébreu *qahal* dont *ekklesia* est la traduction naturelle, ne contient pas l'idée de "ek", hors de...)

Or l'ekklesia, en Grèce désignait l'assemblée des citoyens réunis pour traiter des affaires de la ville. Le ek existe certes, car dans les "démocraties" grecques, les citoyens ne représentaient guère que dix pour cent de la population, une fois femmes, enfants, esclaves et étrangers exclus. Les citoyens étaient donc distincts de la multitude, convoqués d'entre (ek) les habitants de la cité, appelés à sortir de chez eux pour s'assembler et siéger. Nullement pour quitter la ville, s'en séparer ou s'en désintéresser (comme le font trop souvent les chrétiens à l'égard du monde!), mais au contraire, pour s'occuper de sa gestion et prendre

leurs responsabilités à son égard. Les auteurs du N.T. ont donc repris le terme de la version des Septante et du grec profane pour désigner le peuple de Dieu de la Nouvelle Alliance. Ils auraient pu choisir le terme *synagogè*, qui veut dire assemblée, rencontre, mais ce terme, du temps du N.T., désignait trop exclusivement une congrégation juive locale, et était inapte à rendre l'idée de la totalité du peuple de Dieu, au-delà de ses limites locales – alors que, comme nous l'avons vu, dans le N.T., *ekklesia* désigne aussi bien l'Église universelle, unique corps de Christ de tous les siècles et de tous les lieux que la communauté rassemblée en un lieu particulier, même l'"Église de maison".

Dans le mot Eglise, l'élément principal est bien sûr *Klesia*, qui rattache la notion d'Eglise à celle d'**appel**, de **vocation** — donc aussi de réponse, d'engagement dans cette vocation. L'Eglise, c'est l'appelée, la "vocationnée" d'entre les hommes, pour écouter la Parole de Dieu, et remplir la mission que cette Parole définit.

3.- Qui fait partie de l'Eglise?

S'il est vrai qu'il ne faut pas surévaluer l'importance du préfixe grec« *ek* » qui appartient au terme *ekklesia*, il faut pourtant être conscient que l'Eglise est formée par des rachetés, c'està-dire par des personnes qui ont été sauvés de la condamnation par la grâce de Dieu reçue par la foi. Personne ne naît dans l'Eglise, on en devient membre en se détournant des faux-dieux pour se tourner vers le Dieu vivant révélé en Christ (cf. 1 Thess 1.9).

Repentance, conversion, nouvelle naissance sont des termes qui expriment ce passage de la mort à la vie. Cette question doit être approfondie dans un cours de sotériologie. Disons seulement ici que définir la limite, c'est-à-dire situer où est la séparation entre l'Eglise et le monde, et déterminer qui fait partie de l'Eglise et qui n'en fait pas partie n'est pas chose aisée.

L'Evangile affirme l'ampleur de la grâce de Dieu et le fait qu'elle n'est pas accordée en fonction des mérites et de la conduite de l'homme mais de l'amour de Dieu qui surpasse toute intelligence ; mais en même temps il nous rend attentifs au fait que certains comportements en contradiction avec les commandements de Dieu manifestent que certains sont en dehors de l'Eglise.

Il faut donc se garder à la fois du laxisme qui renonce à toute forme de discipline au point de refuser le principe même d'une frontière entre l'Eglise et le monde et à la fois d'un esprit de jugement qui se fonde sur une appréciation extérieure, superficielle, pour décider qui est dans l'Eglise et qui n'en est pas. Aucun homme ne peut sonder les cœurs et se mettre à la place de Dieu. Paul, dans2 Timothée (2.19), nous donne un double point de repère : « La solide base posée par dieu subsiste, scellée par ces paroles [cit. de Nb 16.15 et Ps 97.10] : Le Seigneur connaît ceux qui lui appartiennent ; et : quiconque prononce le nom du Seigneur, qu'il se détourne de l'injustice. » Ou encore : « Si tu confesses de ta bouche le Seigneur Jésus, et situ crois dans ton cœur que Dieu l'a ressuscité d'entre les morts, tu seras sauvé. Car en croyant du cœur on parvient à la justice, et en confessant de la bouche on parvient au salut, selon ce que dit l'Ecriture [cit. Jl 3.5] : Quiconque croit en lui ne sera pas confus. (...) Quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé. » (Rm 10.9-13).

On appelle « Eglises de professants » les Eglises qui admettent comme membre

toute personne qui confesse sa foi dans le Dieu unique créateur et sauveur, le Dieu trinitaire révélé dans la Bible, à moins qu'un comportement vienne visiblement contredire cette profession de foi. C'est pourquoi les Eglises de professant baptisent les adultes (ou du moins les personnes arrivées à un âge de discernement personnel), et non les enfants : le pédobaptisme (=baptême des enfants) étant pratiqué dans des Eglises dites « multitudinistes », héritières du moins en Europe d'une ère de chrétienté, c'est-à-dire d'un temps où toute la population, par le fait même d'appartenir à une « nation chrétienne » était considérée comme faisant partie de l'Eglise.

La sainte Cène, second « sacrement » institué par Jésus lui-même, est également destinée à ceux qui croient que le salut est obtenu par le sacrifice de Jésus-Christ pour eux et le reçoivent personnellement. L'acte de discipline consistant à ex-communier un membre, n'est pas sorte de punition plus ou moins « tarifée », mais une manière de lui signifier que son refus de croire ou son comportement en contradiction avec la volonté de Dieu manifeste qu'il est dans une situation « hors-Eglise ». Selon les Réformateurs protestants du 16 en siècle (notamment Calvin), le but de cette discipline est triple :

Premièrement, manifester qu'il y a, par incrédulité ou désobéissance atteinte portée à la gloire de Dieu (on dirait aujourd'hui : un « contre-témoignage ») ; ensuite amener le coupable à une prise de conscience qui produise la repentance et la réintégration ; enfin éviter que l'inconduite devienne un mauvais exemple pour autrui et produise une contagion des autres membres.

Dans Matthieu 18.15-17, Jésus indique une procédure nécessaire. Elle implique notamment que la décision de mise sous discipline ne saurait être prise par une seule personne, même pas un pasteur ; que l'Eglise doit en être informée ; que, considéré comme un « païen et un péager », le coupable n'est nullement exclu de l'amour de Dieu : au contraire, puisqu'on disait de Jésus qu'il était « l'ami des péagers et des publicains » - des pécheurs plus accessibles à la repentance que les hypocrites et les propre-justes ! (Mt 11.19 ; Le 7.34) (cf. aussi Le 19.13 : parabole de pharisien et du publicain).

Nous ne sommes pas d'accord une conception multitudiniste de l'Eglise parce qu'elle risque de laisser dans une funeste illusion des gens qui pourraient s'imaginer être en règle avec Dieu alors qu'ils n'ont pas conscience d'être des pécheurs ayant besoin d'être sauvés par la grâce de Dieu (« Ils soignent à la légère la blessure de mon peuple : paix ! paix ! disent-ils ; et il n'y a point de paix. » (Jr 6.14). Mais nous reconnaissons aussi prétendre vouloir tracer une limite infaillible entre l'Eglise et le monde est une prétention dangereuse, qui peut engendrer l'esprit de jugement et l'hypocrisie. Si le discernement, l'humilité, l'amour sans limite, la patience, la capacité d'entrer en dialogue sont absents, le remède risque d'être pire que le mal. « Frères, si une personne vient à être surprise en quelque faute, vous qui êtes spirituels, redressez-le avec un esprit de douceur. Prends garde à toi-même de peur que tu ne sois aussi tenté. Portez les fardeaux les uns des autres, et vous accomplirez ainsi la loi du Christ. » (Ga 6.1-2)

On constate que des Eglises évangéliques animées du même respect d'obéissance à la Parole de Dieu n'ont cependant pas toutes la même sensibilité face à cette question. Certaines sont surtout attentives à la nécessité de la pureté de l'Eglise et ont une position stricte quant à la discipline ecclésiastique. D'autres mettent une priorité sur l'amour de Dieu,

le pardon, l'accueil des pécheurs.

Chapitre 2 : LE SACERDOCE UNIVERSEL

1. Une vérité remise en valeur au 16^e siècle par les Réformateurs

Le sacerdoce universel est un des points sur lesquels les Réformateurs, surtout Luther, ont le plus fortement insisté. Et c'est sur ce point que le clergé catholique s'est senti le plus menacé dans ses prérogatives.

Bien que le terme "sacerdoce universel" ne se trouve pas comme tel dans le N.T., l'affirmation est fondée sur certains textes, comme 1 Pierre 2.4-5, 9 (« édifiez-vous pour former une maison spirituelle, un *saint sacerdoce*, en vue d'offrir des victimes spirituelles...; Vous êtes un *sacerdoce* royal»), ou Ap 1.6, 5.9-10 (« Il a fait de nous un royaume, des *sacrificateurs* pour Dieu son Père; tu as fait d'eux un royaume et des *sacrificateurs* pour notre Dieu »). Mais aussi et surtout sur l'ensemble de l'épître aux Hébreux, et de même sur la compréhension globale que le N.T. nous donne de l'œuvre de Jésus-Christ. La doctrine du sacerdoce universel des croyants signifie que tous les membres de l'Eglise sont prêtres, car, grâce à l'œuvre expiatoire du Christ, tous ont accès au "trône de la grâce". Il n'y a pas un groupe d'hommes à part, munis d'un pouvoir spécial conféré par un acte rituel (quel qu'en soit le terme par lequel on le désigne) et qui seraient dès lors les dépositaires de la vérité et du salut de Dieu et donc les indispensables canaux par lesquels les fidèles pourraient en bénéficier.

Il faut reconnaître que si, depuis la Réforme, le principe du sacerdoce universel n'a jamais été démenti, il a peu été appliqué, sinon chez les anabaptistes et dans les « *ecclesiolae* » chères au réformateur Martin Bucer, pratique reprise et développée dès la seconde moitié du 17^e siècle par les piétistes. En effet, les masses ayant adhéré aux Eglises protestantes sans connaissance ni conversion (multitudinisme de la chrétienté occidentale), les gens dépendaient bel et bien d'un certain nombre d'hommes habilités à les enseigner et à leur distribuer correctement les sacrements. Dans la pratique, ces hommes, les pasteurs ont dû remplir auprès des fidèles le rôle précédemment tenu par les prêtres dans le catholicisme.

2. Vocabulaire

Le sacerdoce : état ou fonction de ceux qui sont attribués au domaine religieux, état ou fonction du clergé.

Le clergé: ensemble de ceux qui sont entrés dans "l'état ecclésiastique". Le terme ne désigne pas simplement des "plein-temps" ou des diplômés en théologie, mais ceux qui, par le fait d'une cérémonie rituelle, ont un statut particulier et une tâche réservée dans l'Eglise, ainsi qu'un pouvoir qui leur est propre. Or en réalité, le mot grec *klèros* (qui a donné clerc, clergé) signifie le "sort", ou le "lot", c'est-à-dire la "part attribuée" [en particulier, mais pas nécessairement, "par le sort"]. On le rencontre au moment de la crucifixion ("ils tirèrent au sort sa tunique"); ou quand l'Eglise tire au sort le remplaçant de Judas (Ac 1.26). Mais aussi, et c'est peut-être là qu'il se rapproche du sens actuel, en Ac 1.17, à propos de... Judas: "il

avait obtenu part (*klèros*) à ce même ministère". Par contre, sens tout différent, en Col 1.12 : comme chrétiens, il nous faut "rendre grâce d'avoir part au lot (*klèros*, part attribuée, mais évidemment pas par le sort ici!) des saints dans la lumière." Quant à 1 Pierre 5.3 : les *klèroï*, ce sont "ceux qui sont échus en partage" aux anciens, donc l'ensemble des "fidèles" confiés aux soins des "ministres" - idée qui est exactement à l'inverse du sens donné actuellement au terme "clergé"! : le clergé, ce sont les fidèles que les anciens ne doivent pas dominer, mais pour lesquels ils doivent être des modèles.

Les laïcs. Le mot vient du terme grec laos, qui signifie peuple. Tous les rachetés, y compris ceux qui exercent un ministère de direction, sont membres du peuple de Dieu, et sont donc des « laïcs ». C'est l'Eglise tout entière, en tant que peuple de Dieu, et non les usagers (clients...) ayant recours aux services de l'Eglise!

Ainsi, au sens strict des termes, les pasteurs sont des laïcs, et l'ensemble des fidèles est un clergé! Il est évident que l'usage actuel de ces termes va dans un sens exactement contraire. Même si par commodité on parle aujourd'hui des « laïcs » pour désigner ceux qui ne sont pas pasteurs, il faut être conscient qu'au sens strict des termes, la distinction entre clergé et laïcs n'a aucun fondement biblique. Il faudrait donc tendre à éliminer ce terme, même s'il est pratique, car il induit une idée fausse d'une Eglise à deux étages!

Le prêtre. Là également, nous sommes égarés par le glissement du sens des mots. Le terme français « prêtre » vient du grec presbyteros, (pre^{sby}tre) qui veut dire ancien (les lettres sby ont été condensées et remplacées par un accent circonflexe). Dans la pensée des Pères de l'Eglise, à la suite du N.T., les pre(sby)tres sont les anciens, chargés de la responsabilité de veiller sur l'Eglise. C'est une fonction, c'est un service ou ministère. Progressivement, le terme prêtre s'est dépouillé de son sens premier, pour prendre le contenu d'un autre mot grec, hièreus, qui veut dire "homme du sacré" dans les religions en général, c'est le sacrificateur de l'A.T., personne de liaison entre Dieu et son peuple, l'homme-intermédiaire.

Le ministère. En grec diakonia (diakonos, diakonein). C'est le service (serviteur, servir) en général, toute fonction au profit des autres dans l'Eglise « Soyez serviteurs les uns des autres »). Mais dans un sens plus précis, c'est le terme qui désigne la fonction de responsabilité confiée aux anciens, pasteurs, évêques (on verra plus loin que bibliquement ces trois termes sont équivalents). Parce qu'on a parfois confondu les notions de sacerdoce et de ministère, on en a déduit, surtout dans les milieux les plus contestataires de l'institution ecclésiastique, que le sacerdoce étant universel, il n'y avait plus de ministère spécifique de direction ou d'enseignement, ou alors que tous indistinctement en étaient chargés (ce qui serait le ministère universel). Or si nous sommes tous prêtres (sacerdoce universel), si nous sommes tous serviteurs (ou ministres puisque ce c'est le même mot, en grec diakonos), nous n'avons pas pour autant tous le même ministère, et certains ministères sont réservés à ceux qui ont été reconnus et établis pour les tâches précises de direction, de responsabilité, d'enseignement. Nous sommes tous membres du corps, mais nous avons des fonctions différentes (cf. 1 Co 12, l'ensemble du chapitre, y compris le v. 28)

Ces quelques malentendus dissipés, il faut tenter de répondre à la question : Qu'est ce que sacerdoce universel ?

3. Les notions de sacré et de profane

Dans les religions (en général), le prêtre (hiereus) est chargé d'être l'homme de liaison entre deux mondes bien définis et séparés, le monde divin, sacré, et le monde humain, profane. Deux monde à la fois très proches et fondamentalement différents. Les confondre, c'est profaner le divin, et c'est très grave. C'est refuser la différence entre la divinité et l'humanité, entre l'absolu et le relatif, entre l'infini et le fini, entre le visible et l'invisible, entre ce qui est à l'origine et ce qui en découle, etc.) Appartenant au monde profane, matériel, créé, l'homme ne peut franchir la séparation pour s'approcher du divin, ou se fondre en lui sans profanation.

Sur le plan des religions en général, le sacré est une puissance positive, mais dangereuse et destructrice si l'homme prétend y accéder sans précaution. D'où la présence du spécialiste du sacré. Il est homme, mais étant mis à part, donné (con-sacré) aux dieux, il n'a plus le droit de faire quoi que ce soit d'autre (ce serait utiliser pour l'homme ce qui appartient au dieu). Il est initié, formé pour gérer la relation sacré-profane, maîtriser sans profanation le "commerce" entre l'humain et le divin. Un peu à la manière d'un transformateur qui permet l'usage domestique de la ligne à haute tension dont le commun des mortels ne peut approcher sans être foudroyé, mais qui, grâce à la médiation du transformateur, devient positive, source d'énergie, de vie...

4. Le sacerdoce lévitique

L'A.T. présente un tableau de la relation entre Dieu et son peuple qui n'est pas sans analogies avec ce que nous venons de décrire. Avec l'importante différence que le problème n'est pas simplement le thème sacré/profane, mais le problème spirituel Dieu saint/ hommes pécheurs. En d'autres termes, si les hommes n'ont pas accès à Dieu, c'est parce qu'il est interdit de faire une confusion entre Créateur et créatures (cf. Rm 1.25) mais aussi à cause de la révolte, de l'état de l'homme lié au mal. Or Dieu ne pactise pas avec le mal, il doit le détruire. Ou, pour être plus précis, c'est justement parce que l'homme n'a pas respecté la différence et a voulu devenir "comme des dieux" (Gn 3.5), qu'il a introduit la révolte, la culpabilité dans la relation Dieu-homme. Et c'est cela qui doit être résolu pour qu'il y ait réconciliation. Réinterprété en termes bibliques et non plus religieux ou métaphysiques, l'homme a été créé pour être le vis-à-vis de Dieu, à son image, et cette relation n'est plus possible parce que l'homme a refusé sa place pour prétendre à celle de Dieu.

Dès lors, en attendant et pour préparer l'envoi de son Fils afin de "tout réconcilier avec lui-même, tant ce qui est sur la terre que ce qui est dans les cieux" (Col 1.20), Dieu, à titre pédagogique, a institué le sacerdoce lévitique, dont tout le rituel est destiné à faire comprendre à l'homme qu'il est fait pour vivre avec Dieu, que le péché ne rend plus possible ce "avec", mais que Dieu, sans pourtant pactiser (faire la paix) avec le mal, veut vivre dans une alliance avec le peuple qu'il a mis à part. Les règles extrêmement strictes compliquées concernant le Tabernacle, les sacrifices qui y sont offerts, l'arche de l'alliance, etc., sont là pour montrer cette tension entre un Dieu qui ne peut pas voir le mal mais qui veut faire alliance avec un peuple pécheur. Le sacerdoce de l'AT, les prêtres (les versions protestantes

de la Bible ont inventé le mot "sacrificateur", pour éviter le terme prêtre qui pouvait créer confusion avec le titre donné aux « clergé » catholique) sont donc ceux qui appliquent les règles faisant comprendre que toute relation, communion, appel à l'aide, est possible mais pas comme abolition de la différence ou comme une utilisation de Dieu dont la puissance serait confisquée par l'homme (les « mésaventures de l'arche de l'Alliance », selon 1 Samuel 4 et 5. puis 2 Samuel 6, illustrent de façon narrative très fortement cette vérité). Il n'y a pas de mystique (fusion humano-divine) ni de ritualisme (technique appropriée pour se servir de la puissance de Dieu) dans la foi d'Israël. Même si la problématique se pose en des termes non identiques à ceux de l'histoire générale des religions, il reste que Aaron, les prêtres et la tribu de Lévi sont des intermédiaires chargés de régler et de faire respecter les conditions de la relation entre l'Eternel et les membres de son peuple. En cela, ils sont un clergé, intermédiaires entre l'Eternel et son peuple. Mais on voit aussi dans la Bible que les patriarches, mais aussi de simples membres du peuple d'Israël des siècles ultérieurs (de même que des prophètes ou des rois qui n'étaient aucunement prêtres, i.e. issus de la postérité d'Aaron), ont, par leur foi et leur piété, vécu une authentique relation de proximité avec leur Dieu.

5. Jésus-Christ, le Souverain Sacrificateur

L'épître aux Hébreux montre de la façon la plus complète et précise que Christ est l'accomplissement parfait et définitif du sacerdoce lévitique. Il supprime toutes les exigences rituelles, non pas en disant qu'il n'y a plus de barrière entre le péché de l'homme et la sainteté de Dieu, mais en apportant devant Dieu le sacrifice — son corps et son sang — qui purifie notre péché et nous ouvre l'accès au "trône de la grâce". La question de notre relation avec Dieu est réglée une fois pour toutes par son œuvre de grand Prêtre. Il est le seul Médiateur entre Dieu et les hommes (1 Ti 2.5). Jésus, c'est Dieu parmi les hommes (Emmanuel), c'est aussi celui qui représente les hommes devant Dieu, "notre avocat auprès du Père" (1 Jn 2.1).

D'où l'appel réitéré de l'épître aux Hébreux. "Approchons-nous" (4.16; 10.22). La liberté est offerte à chaque croyant de faire cette démarche, sans clergé, sans autre intermédiaire que le Christ pour s'approcher de Dieu. C'est la fin de la religion! C'est la fin en tout cas du cléricalisme, du pouvoir des "religieux" et des "ecclésiastiques". Le voile du Temple s'est déchiré, il n'y a plus de "domaine réservé"! Tous ont accès au lieu Très saint: c'est cela, le sacerdoce universel. La grâce qui nous ouvre l'accès au Père fait de nous des hommes et des femmes libres, c'est le *leit-motiv* de l'épître aux Galates.

6. Plus de prêtres... ou alors tous sont prêtres!

En tant que caste différente du peuple, le clergé n'existe plus. En Christ se résume, se concentre et s'accomplit toute la prêtrise. Mais en même temps, tous les rachetés du Seigneur détiennent personnellement les prérogatives autrefois réservées au clergé (ce qui ne veut pas dire, nous l'avons dit, que tous peuvent exercer n'importe quel ministère).

Pour recourir aux catégories traitées plus haut, il n'y a plus de "sacré", ou plutôt: tout est consacré à Dieu. Il n'y a plus de séparation entre un domaine réservé Dieu alors que le reste, profane, serait du ressort de l'homme seul et serait étranger à Dieu. Pour Paul (1 Co

6.19), notre corps (partie profane, par définition) et pas seulement nos âmes appartiennent à Dieu et sont saints, temple du Saint-Esprit, habitation de Dieu lui-même (cf. aussi Rm 12.1 : « offrez vos corps en sacrifice vivant, saint... »)

7. Le sacerdoce universel dans la vie de l'Eglise *Qui est prêtre* ?

Il n'est possible d'envisager un sacerdoce pour chaque croyant que dans la mesure où il est et sait être un racheté de J.-C., c'est-à-dire quelqu'un qui lui appartient et est purifié pour le service de Dieu. Si nous sommes chacun prêtre, cela veut dire que nous sommes personnellement consacrés à Dieu, homme ou femme, esclave ou libre, Juif ou Grec. Se réclamer du sacerdoce universel ne consiste pas à revendiquer des droits. Un prêtre de l'Ancienne Alliance ne pouvait utiliser sa vie pour son propre compte. Il avait une responsabilité devant Dieu et devant autrui, il était "saint" et devait se sanctifier sans cesse à nouveau. Se servir de sa personne pour son propre profit aurait été une profanation. Nous avons le droit de tous revendiquer le statut de prêtres de la Nouvelle Alliance. Mais il faut être conscient que cela implique le don de nos vies à Dieu et pour son service.

Prêtrise individuelle?

On pourrait imaginer que l'enseignement concernant le sacerdoce universel fait de la foi et de la relation avec Dieu une affaire strictement individuelle, entraînant la négation de l'Eglise, et contredisant donc ce que nous avons affirmé en première partie. C'est effectivement la conception de certains "protestants". Plus besoin de prêtres, donc plus besoin de pasteurs considérés comme des "prêtres protestants"!, plus besoin des "services de l'Eglise" pour vivre sa relation directe avec Dieu. Mais le sens véritable du sacerdoce universel nous conduit à une autre compréhension. Certes il implique un statut d'adulte et proscrit l'infantilisation des membres de l'Eglise. Mais les textes sur lesquels on s'appuie pour prôner le sacerdoce universel n'envisagent pas chaque individu prêtre pour son propre compte et tout seul. Pierre écrit. « Comme des pierres vivantes, édifiez-vous pour former une maison spirituelle, un saint sacerdoce... » ; « Il a fait de nous un royaume, des sacrificateurs pour Dieu son Père » (Ap 1.6 et 5.10). C'est un statut communautaire plutôt qu'individuel.

Quatre aspects de notre sacerdoce:

1°) Vie cultuelle

En quoi consiste pratiquement ce sacerdoce ? *La prière, la louange, l'offrande* des biens sont, dans l'A.T. un parfum, un sacrifice offert à Dieu et le rôle du prêtre (sacrificateur) est d'offrir de tels sacrifices. Ap 5.8; 8.3: "le parfum, c'est la prière des saints". Dans l'A.T., l'offrande de parfum était aussi la prérogative du prêtre. En notre qualité de prêtres, nous sommes (communautairement) chargés de la prière de l'Eglise. Saisissons-nous ce privilège, remplissons-nous cette tâche ? Col 3.16 et Ep 5.19 présentent une vision nettement communautaire du déroulement du culte. Même si la notion de "sacerdoce universel" n'y est pas explicite, elle sous-tend ces textes, et aussi bien Actes 2.17 que 1 Co 14, à propos de la prophétie, montre que tout membre, homme ou femme, peut prophétiser, sous la responsabilité de ceux à qui échoit le ministère d'autorité.

Hé. 13.15 dit aux chrétiens :"Par Jésus offrons sans cesse à Dieu un sacrifice de louange, c'est-à-dire le fruit de lèvres qui confessent son nom". Ainsi, la liberté de la participation verbale à la louange du culte de l'Eglise, à la louange de Dieu appartiennent au sacerdoce de la Nouvelle Alliance. Les fidèles « n'assistent » pas au culte célébré par des spécialistes, ils y « participent, en sont partie prenante et agissante — une participation qui prend des formes évidemment variées suivant les circonstances, le degré de maturité, la dimension de la communauté, les dons et la vocation de chacun(e).

Hé 13.16: "N'oubliez pas la bienfaisance et la libéralité car c'est à de tels sacrifices que Dieu prend plaisir." Après avoir parlé du sacrifice en tant que louange verbale et prière, l'épître aux Hébreux parle dans le v. suivant du don des biens matériels comme faisant partie de notre office sacerdotal. Paul lui aussi a recours au vocabulaire sacerdotal pour parler du don de notre argent : "Un parfum de bonne odeur, un sacrifice que Dieu accepte et qui lui est agréable" (Phil 4.18). Donc, en tant que prêtres, les chrétiens offrent à Dieu leur prière, leur louange et les biens.

2°) Sacerdoce réciproque

Un autre élément est d'une grande importance : Puisqu'il n'y a plus de spécialistes qui s'occupent de notre relation avec Dieu et que nous ne sommes pas livrés non plus à notre solitude, le sacerdoce étant un état collectif, cela implique que *nous sommes prêtres les uns pour les autres*. Nous sommes tantôt ceux qui aident, tantôt ceux qui sont aidés. L'expression « les uns les autres » (qu'on peut traduire par « réciproquement », « mutuellement ») est très fréquente dans les épîtres : *Aimez-vous les uns les autres / Priez les uns pour les autres / Accueillez-vous les uns les autres / Pardonnez-vous les uns les autres / Soumettez-vous les uns aux autres / Confessez vos péchés les uns aux autres / Exhortez-vous les uns les autres / Portez-vous secours les uns aux autres / Edifiez-vous les uns les autres / Veillez les uns sur les autres,* etc. L'expression "les uns les autres" (grec : *allèloi*), revient avec insistance dans les épîtres et s'applique à une multitude d'activités.

Tous ces verbes, et d'autres encore, sont à la forme **réciproque**, et donnent de l'Eglise une image bien différente de celle d'un auditoire assistant passivement à une cérémonie religieuse. Nous sommes prêtres pour nos frères et nos sœurs, comme ils le sont pour nous. L'Eglise n'est pas d'abord un auditoire, mais un réseau de relations mutuelles denses, protectrices et « fortifiantes ».

3°) Intercession et témoignage

Il y a aussi un sacerdoce particulier pour l'Eglise : celui *d'être un intermédiaire entre le monde et Dieu*. En Israël, le prêtre entrant dans le lieu saint, portait sur ses épaules le nom des Douze tribus, signe qu'il les représentait devant Dieu et les présentait dans l'intercession à Dieu. Inversement, en ressortant, le prêtre portait au peuple la Parole que Dieu lui avait confiée. Le peuple de prêtres qu'est l'Eglise doit intercéder pour les nations et pour leurs

¹ Ainsi Alfred Kuen a publié un livre sur la vie de l'Église intitulé *Les uns les autres* (éd. Emmaüs, Saint-Légier, 1995).

dirigeants et leur porter la Parole de Dieu. L'évangélisation est, d'une certaine manière, une tâche sacerdotale. Comme Israël était appelé à être saint pour que les nations sachent que l'Eternel est saint, de même notre fonction sacerdotale nous appelle-t-elle à être consacrés à Dieu pour refléter quelque chose de sa personne devant les hommes.

4°) Communautés adultes

La communauté chrétienne n'est jamais considérée comme mineure. Au contraire, les ministères ont pour mission de rendre tous les membres adultes et aptes à exercer à leur tour leur ministère. Cela ressort clairement du texte d'Ephésiens 4 : "C'est Dieu qui a donné certains comme apôtres ... prophètes ... évangélistes ... pasteurs et chargés de l'enseignement, afin de mettre les saints en état d'accomplir le ministère pour bâtir le corps du Christ, jusqu'à ce que nous parvenions tous ... à l'état d'adultes, à la taille du Christ dans sa plénitude. Ainsi nous ne serons plus des enfants ballottés, menés à la dérive, à tout vent de doctrine..." (Ep 4,11-14). Si la manière d'exercer l'autorité devait infantiliser les membres et leur refuser une part active à la marche et au développement de la communauté, elle ne correspondrait à aucun modèle biblique.

Les lettres apostoliques sont adressées à la communauté des croyants et non à ses autorités², même lorsqu'il s'agit de questions qui semblent du ressort des dirigeants³ (cf. 1 Corinthiens : exercice de la discipline allant jusqu'à l'exclusion d'un membre, bon ordre dans le culte et la célébration de la Cène...). Aux Galates, Paul demande l'entraide spirituelle : si un frère tombe dans le péché, ce sont ses frères (et pas uniquement les responsables) qui sont chargés d'exercer la solidarité en le relevant avec douceur (Ga 6.1). Lorsque l'Apôtre écrit à Philémon au sujet d'une question manifestement personnelle (la manière d'accueillir à son retour l'esclave évadé puis converti), il s'adresse "à Philémon, à Apphia, à Archippe et à l'Église qui s'assemble dans sa maison" (Phm 1,1-2). Les Colossiens et les Éphésiens sont encouragés à tous apporter leur participation active aux célébrations de l'Église rassemblée (Col 3,16; Ep 5,19). C'est bien ce qui se passe à Corinthe, où en dépit de ses craintes de désordres, Paul laisse ouverte la participation effective du plus grand nombre (1 Co 14). Jacques invite le malade à faire appel aux presbytres en vue d'une onction d'huile : "qu'il fasse appeler les anciens de l'Église ... le Seigneur le relèvera, et s'il a des péchés à son actif, ils lui sera pardonné". Et il enchaîne: "Confessez-vous donc vos péchés les uns aux autres, et priez les uns pour les autres afin d'être guéris" (Jc 5,14-16). On ne saurait mieux exprimer l'interaction entre ceux qui exercent l'autorité et ceux envers qui elle s'exerce. On est aux antipodes d'une Église formée d'une part "d'autorités ecclésiastiques" et d'autre part de consommateurs ayant passivement recours "aux services de l'Église". Une telle optique

² A noter que l'épître aux Philippiens est notamment adressée aux épiscopes et aux diacres, mais même dans ce cas, Paul cite d'abord l'Église (Ph 1.1). C'est pourtant une lettre amicale et fraternelle, et non pas destinée à affronter une situation de crise.

³ ...du moins selon notre logique. Mais Matthieu 18.17 confie aussi à l'Église la charge de la discipline.

influence profondément l'idée que l'on se fait du fonctionnement des structures d'autorité dans les Églises du Nouveau Testament⁴.

En conclusion. Il importe de remercier Dieu pour la dignité, la liberté, la richesse de notre statut de prêtres. Il faut apprendre à en user, à en jouir et à nous approcher librement de Lui. Tous égaux devant lui, en route vers l'état adulte, nous portons ensemble la responsabilité de la mission de l'Eglise. Tous consacrés (conscients d'appartenir au Seigneur), engagés, actifs, tour à tour aidant et aidés.

Chapitre 3 : LES MINISTÈRES DANS L'EGLISE

Avant de parler des ministères, il convient de faire une remarque générale.

1. Comment le Nouveau Testament envisage-t-il les structures ?

A peu près toutes les dénominations chrétiennes estiment pouvoir justifier bibliquement leurs structures ecclésiales et leur doctrine des ministères, alors mêmes qu'elles sont notoirement incompatibles. Il ne faut pas nécessairement y voir malice et crier à la malhonnêteté!

En effet, les données du NT sont assez imprécises, fragmentaires et manquent d'uniformité; le vocabulaire est fluctuant. On serait bien en peine de fournir une sorte d'"organigramme inspiré" du fonctionnement de l'Eglise selon le NT, et on n'y trouve pas la précision de l'organisation du sacerdoce et du peuple de Dieu dans l'AT.

Faut-il en déduire qu'il ne doit pas y avoir d'organisation de la vie ecclésiale? Certains l'ont prétendu. Mais sans le pratiquer! Car le corps social (=collectivité humaine) qu'est une Eglise locale ou un ensemble de communautés ne peut pas plus se passer de règles de fonctionnement qu'un corps physique. En niant les structures, on n'en fabrique pourtant, sans s'en rendre compte, et le temps qui passe y contribue! Ces structures risquent alors d'aboutir à une prise de pouvoir personnelle, car, censées ne pas exister, elles échappent à tout contrôle, et sont d'autant plus difficiles à contester ou à réformer. C'est un scénario dangereux!

Dès lors, il s'agit de se livrer à un travail minutieux de recherche biblique, pour découvrir des allusions, même parfois indirectes, sur la manière dont les Eglises s'organisaient du temps des apôtres. Faut-il attribuer une valeur permanente et normative à certains textes qui se présentent comme des récits, évoquant par exemple la manière dont des anciens ont été mis en place dans des Églises récemment fondées par les apôtres ? Est-il légitime de généraliser des données qui apparaissent presque fortuitement, au détour d'une liste de personnes à saluer ? Les exhortations concernant le fonctionnement de l'Église sont-elles un reflet de ce qui se vit normalement, mettent-elles le doigt sur des carences,

expriment-elles une visée idéale ? Quant aux textes didactiques énonçant des vérités générales concernant l'ecclésiologie, ils sont rares et peu explicites.

Comment réagir face à cette absence de précisions bibliques ?

Quelques remarques tout d'abord.

- a) l'Eglise du NT avait le sens du provisoire. Les apôtres n'imaginaient pas que l'histoire de l'Eglise allait s'étendre sur 2000 ans et peut-être plus! Dès lors leur souci était d'évangéliser le monde le plus vite possible, et non celui de mettre sur pied une structure capable de résister à l'usure du temps. Ils ont initié un mouvement, et non établi un monument! Attendant le très prochain avènement du Seigneur, ils n'élaboraient pas des stratégies à long terme. En outre, la première génération chrétienne est en période de gestation : les choses prennent forme progressivement, et on note une différence sensible entre les premières épîtres de Paul et les dernières (Timothée, Tite) qui sont plus portées vers la structuration. Cela devrait nous préserver d'aborder la question de l'organisation de l'Eglise de manière rigide et intransigeante – sans pour autant tomber da ns un complet relativisme! Notons en particulier ceci : les écrits les plus récents du Nouveau Testament ont logiquement pour arrière-plan des Églises plus anciennes, appartenant déjà à la deuxième génération chrétienne. L'évolution est réelle : on passe de la spontanéité d'un élan initial, peu soucieux de règles et d'organisation, à un fonctionnement plus structuré, nécessitant des instances de direction plus clairement identifiées. Faut-il y déceler le signe avant-coureur d'une sclérose, l'indice d'une pétrification par l'affaissement du "premier amour", remplacé par un immobilisme autoritaire? Est-ce au contraire la protection, apparue nécessaire par l'expérience du temps qui passe, contre les désordres et les dérives, l'expression d'un souci essentiel et salutaire, celui de garder intact le "bon dépôt de la foi" face aux hérésies naissantes? Les Eglises africaines sont dans une situation plus proche de celles du Nouveau Testament que ce n'est le cas des « vieilles » Eglises d'Europe. C'est pourquoi il est important de réfléchir à ces questions. On peut varier dans la manière de qualifier cette évolution au sein même du N.T. (qu'il ne faut d'ailleurs pas surévaluer).
- b) le NT ne plaide pas pour l'uniformité, dans aucun domaine. L'Eglise primitive était unie autour d'une Personne, d'un message, mais laissait une grande liberté et présentait une grande variété dans son mode d'organisation. Le souci d'unité ne concernait pas la forme extérieure. Le fonctionnement des ministères était lié aux circonstances et aux personnes en présence. Le flou signalé dans le vocabulaire tient souvent à cela. Par exemple, on appellera ici anciens ceux qu'ailleurs on appelle évêques, ou conducteurs, en raison du contexte linguistique et culturel. Au cours de la première génération, la majorité des Eglises étaient issues de la synagogue et ont conservé une forme de culte proche de celle des synagogues. Mais d'autres Eglises étaient surtout formées d convertis du paganisme et n'avaient pas cet arrière-plan. Les apôtres, Paul surtout, n'ont pas cherché à les judaïser et à leur imposer une « liturgie » calquée sur celle du judaïsme. Il est plus que probable que les cultes à Corinthe étaient très différents de ceux de Jérusalem.
- c) la qualité de la vie spirituelle et la vérité du message enseigné étaient considérées comme beaucoup plus importantes que les questions d'organisation. Cela relativise nos modes de fonctionnement. La garantie du salut, la préservation de la vérité ne viennent pas

⁴ Voir à cet égard le remarquable chapitre d'Annie Jaubert, "Le fait communautaire", in *Le ministère et les ministères selon le Nouveau Testament*, éd. Seuil, Paris, 1974, p. 16 à 31.

de là. A supposer qu'on puisse les imaginer parfaites, les structures ne seront jamais plus qu'un squelette si la vie n'y circule pas. Par contre, si la vie est là, certains fonctionnements peuvent être défaillants, l'essentiel se passe et passe quand même. L'Esprit Saint peut agir dans une Église où les structures d'autorité sont faibles et le fonctionnement souple, comme il peut agir dans des Églises plus fortement institutionnalisées. A l'inverse, la chair, le péché, le goût du pouvoir, peuvent se manifester aussi bien par le désordre que par la rigidité. Il ne faut pas se tromper d'adversaire et veiller à identifier le danger là où il se trouve. Cette remarque ne doit pas conduire à une sorte d'indifférence face à cette question : il y a des désordres paralysants, il y a des ordres sclérosés parce que massifs et trop lourds. Il faut y veiller. C'est vrai à l'intérieur d'une communauté et aussi dans la manière dont les communautés sont reliées entre elles. Ce n'est pas dans le degré de spontanéité ou de structuration que réside la fidélité et la fécondité de l'Église, mais dans la qualité de la relation et de l'obéissance au Seigneur de l'Église.

d) un silence biblique n'est pas forcément une interdiction! Il faut remercier Dieu pour certains silences de la Bible, qui nous ouvrent un espace de liberté et par conséquent de responsabilité. Si une épître, par exemple, nous présentait un règlement ecclésiastique élaboré dans tous ses détails, nous imaginerions être irréprochables et exempts du besoin de réforme en appliquant le modèle. On le sacraliserait, le rendrait obligatoire, intangible ! Or, il se pourrait bien que ce règlement devienne rapidement un carcan étouffant la vie de l'Esprit. Car la vie se présente sous des formes très variées. Depuis vingt siècles, l'Eglise a vécu des situations historiques, politiques, culturelles infiniment diverses et même contrastées. Clandestinité en raison de persécutions ou statut officiel ; infime minorité dispersée ou mouvement de masse, et ainsi de suite. Si une communauté de 20 membres devait fonctionner sur le même modèle qu'une de 5000 membres, ce serait un énorme handicap pour l'une et l'autre! Une Eglise récemment fondée et formée de nouveaux convertis illettrés ne disposant pas du texte biblique dans leur langue maternelle n'a pas les mêmes besoins ni les mêmes responsabilités individuelles qu'une ancienne Eglise dont chaque membre est censé lire sa Bible chaque jour chez lui, a reçu une éducation par des parents chrétiens et a peutêtre de très nombreuses années de vie chrétienne. Une telle remarque éclaire de manière significative notre perception des données néo-testamentaires concernant les structures d'autorité dans l'Église. Il faut donc éviter de poser à la Bible des questions auxquelles elle ne veut pas répondre, et de l'utiliser après coup pour justifier nos conceptions

En outre, les facteurs sociologiques et culturels jouent un rôle. La conception de l'autorité, de la délégation de pouvoir, etc., est très différente dans une monarchie, dans un régime féodal, dans une démocratie, ou dans un système tribal et patriarcal... Certes, tout mode de fonctionnement doit être profondément transformé par la conception biblique révolutionnaire de l'autorité-servante (cf. Mt 20.25-26). Il n'en demeure pas moins que la manière dont une autorité est reconnue et mise en œuvre peut varier pour des raisons culturelles autant que spirituelles. Tout en veillant à "ne pas se conformer au monde présent", l'Eglise ne peut être complètement étrangère aux modèles culturels qui régissent la vie de la société.

e) humaine et relative, la structure est donc réformable.. Toute forme d'organisation de l'Eglise est de nature humaine, donc provisoire et faillible — et non de droit divin,

sacralisée, intangible et en elle-même porteuse du salut. Ce qui ne veut pas dire qu'elle ne doit pas être reconnue, respectée. De plus, la question des structures d'autorité n'est pas entièrement livrée à la pensée humaine. Le témoignage du Nouveau Testament permet de dégager des lignes de force et des valeurs prioritaires sur ce sujet. Malgré leur diversité, les textes présentent des constantes auxquelles il convient d'être attentifs. Et quel que soit le contexte historique, culturel, sociologique dans lequel elle vit, l'Eglise doit s'efforcer de les appliquer. Ainsi, il ressort clairement du N.T. que l'Église primitive est loin d'être anarchique. La seigneurie du Christ sur son Église ne rend pas superflue la présence d'autorités humaines, mais leur donne un caractère différent de toute autre instance de gouvernement terrestre. En un mot, l'autorité ecclésiastique est un service de nature spirituelle, exercée "en Christ" ou "dans le Seigneur", pour parler comme l'Apôtre Paul, et trouve sa légitimité dans la dépendance et la ressemblance au Christ, le Seigneur-Serviteur. Nous préciserons un peu mieux ce qu'il faut entendre par là au terme de notre étude.

Problèmes de vocabulaire

Une autre précaution doit être prise lorsqu'on cherche à saisir les données de l'ecclésiologie biblique. Il est parfois difficile de donner un contenu exact aux termes néotestamentaires désignant les fonctions d'autorité dans l'Église. Le vocabulaire ne semble pas encore fixé, encore moins figé. Certains mots ont plusieurs sens : le titre d'Apôtre peut avoir une acception stricte et exclusive — il s'agit des Douze désignés par Jésus, source de la tradition évangélique, et de Paul, qu'il a appelé sur le chemin de Damas ; mais dans un sens plus large, un apôtre est un missionnaire, ou un délégué d'Église. Les prophètes, considérés avec les apôtres comme le fondement sur lequel les chrétiens ont été édifiés (Ep 2,20) ne sont pas assimilables aux prophètes qui s'expriment nombreux lors des assemblées de l'Église à Corinthe (1 Co 14,24-31). Le terme diakonia (litt., service) a parfois un sens très général : nous sommes tous appelés à un service ; mais il désigne aussi certaines tâches dûment établies : les ministères ; enfin il correspond à un ministère spécifique : le diaconat. Nous y reviendrons à propos du ministère diaconal.

Un terme et plusieurs sens, mais aussi plusieurs termes pour la même fonction! Les ministères d'autorité sont désignés de façon variable: presbytres, épiscopes, pasteurs, dirigeants, guides. Il serait vain de chercher à identifier derrière chacun de ces mots une tâche spécifique. A nous aussi, il nous arrive de parler tour à tour et à propos des mêmes personnes, de responsables, d'animateurs, de conseillers, d'anciens, de cadres...

Mais le problème se complique encore car, au cours des siècles, certains mots ont connu des glissements de significations en sorte qu'ils désignent des fonctions qui n'ont parfois plus guère de rapport avec ce qu'elles étaient au temps des apôtres. Le docteur (didaskalos) biblique n'est pas un savant théologien bardé de diplômes universitaires, mais l'héritier du rabbi du judaïsme, celui dont la prédication vise à communiquer une doctrine et des règles éthiques, ou même le catéchète. Les évêques du Nouveau Testament (épiscopoi) ne sont pas des prélats, des « monseigneurs » mais les anciens des communautés locales. Quant au terme actuel de prêtre, il dérive sur le plan sémantique, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, du mot presbyteros pre styre, mais son contenu correspond au mot grec hièreus, "l'homme du sacré" plutôt qu'à celui du presbyteros biblique. On sait la place

importante qu'occupe le pasteur dans les Églises protestantes, et pourtant dans le Nouveau Testament, le mot n'apparaît qu'une seule fois, et au pluriel (*poïmenès*), pour désigner des hommes que Dieu a donnés à l'Église (Ep 4,11). Dès lors, il paraît sage, pour éviter d'y injecter des notions qui leur sont étrangères, de conserver les mots épiscope, presbytre, didascale, etc.

Spécificité de l'Église des Apôtres

L'Église s'inscrit dans l'histoire, parce qu'elle est une collectivité humaine en même temps qu'une c'est là une réalité spirituelle – c'est une donnée incontournable en raison de l'incarnation. Cela implique qu'il faut tenir compte du contexte politique et culturel de l'époque du Nouveau Testament. Mais il y a plus que cela. La naissance de l'Église est un événement qui s'inscrit dans l'histoire du salut. L'événement fondateur de la Pentecôte est un ephapax, c'est-à-dire un événement ayant eu lieu une fois pour toutes, comme l'incarnation du Fils et la rédemption par son sacrifice à la Croix. La fondation de l'Eglise est un fait unique, décisif, irréversible — donc survenu à un moment précis. Certaines données du Nouveau Testament ne sont applicables à aucune autre époque : le rôle de l'Église de Judée a quasiment disparu après la ruine de Jérusalem en l'an 70. La mort des Apôtres, en tant que témoins oculaires des événements du salut, a tourné définitivement une page de l'histoire de l'Église. Les données du Nouveau Testament relatives aux Apôtres et au rôle de l'Église de Jérusalem ne peuvent donc pas être sans autre transférées sur d'autres ministères ou une autre Église locale. S'il est nécessaire de se demander comment combler le vide laissé par ces disparitions, les réponses sont loin d'être unanimes, et les silences bibliques nous laissent désarmés. Laisser entendre (comme l'a fait, entre autres, Jean Calvin), que trois ministères sur les cinq mentionnés dans Éphésiens 4,11 ne sont plus nécessaires parce que la génération apostolique s'est acquittée de la tâche d'évangéliser les extrémités de la terre et que nous disposons du texte du Nouveau Testament, n'a pas d'appui sur le plan de l'exégèse! Mais qui sont aujourd'hui les "apôtres, prophètes et évangélistes" dont parle ce texte, et de quelle façon doit s'exercer leur ministère ? La réponse ne saute pas aux yeux !

L'Eglise des Apôtres sise à Jérusalem, a disparu : est-ce celle de Rome qui devait la remplacer comme capitale du christianisme ? Rien dans la Bible ne permet de l'affirmer.

2. Diversité des ministères

Conformément à ce qui a été dit plus haut, on serait bien en peine de citer un texte du NT qui nous présente la liste exhaustive et intangible et obligatoire des ministères dans l'Eglise. On en trouve plusieurs qui ne se recoupent pas, et il n'est pas toujours facile de donner un contenu exact à certains termes : même les textes les plus précis – dans 1 Timothée et Tite – ne ressemblent pas à ce qu'on appelle aujourd'hui un « cahier des charges pastorales ». Parfois même il n'est pas aisé d'établir la différence entre dons (charismes), pouvant se manifester occasionnellement, et ministères établis, ayant une permanence pour remplir une fonction désignée (nécessitant, bien entendu, aussi un charisme adéquat). Les listes principales se trouvent dans 1Co 12. 28ss (au début du chapitre, v.4 à 11, il y a une autre liste, un peu différente, plus longue, mais orientée vers les charismes et non vers les

ministères établis), dans Rm 12.4-8, dans Ep 4.11. Mais il est surprenant que des termes comme anciens ou épiscopes (évêques) ne figurent dans aucune de ces listes alors que manifestement ces ministères ont rempli un rôle important si l'on en croit d'autres textes des épîtres! Si les données bibliques nous paraissent imprécises, elles nous permettent pourtant d'affirmer de façon assurée d'une part que Dieu donne des ministères à son Eglise, et que d'autre part il n'y a pas un seul ministère, mais plusieurs. En systématisant les données bibliques, on pourrait tenter d'envisager plusieurs classifications des ministères. Par exemple, distinguer les ministères donnés à l'Eglise locale, et ceux, itinérants, dont le rôle est de relier les Eglises les unes aux autres et de leur dispenser un enseignement commun. On peut aussi différencier les ministères internes (édification et enseignement des chrétiens) des ministères destinés à l'expansion de l'Eglise (évangélisation et mission); ou les ministères « spirituels2 des ministères « pratiques » (diaconie).

Dans une première approche, nous allons étudier d'un peu plus près deux types de ministères, ceux de la Parole et ceux de la direction de l'Église locale. En étant conscients que, dans certains cas, cela peut concerner les mêmes personnes, car la direction de l'Eglise passe en grande partie par la prédication de la Parole. D'autre part si, par définition, le ministère de direction de la communauté est une tâche locale, il n'en va pas de même des ministères de la Parole qui tantôt peuvent s'inscrire dans la vie de l'Eglise locale, tantôt peuvent être itinérants.

3. Les ministères de la Parole

Leur importance est capitale, puisque l'Eglise est fondée sur la Parole de Dieu. C'est pourquoi nous venons de dire que prêcher est une des manières de diriger l'Eglise. Nous trouvons ces divers ministères réunis en Ep 4.11 : "(Dieu) a donné les uns comme apôtres, les autres comme prophètes, les autres comme évangélistes, les autres comme pasteurs et docteurs". Prenons ces termes les uns après les autres :

Les apostoloï (apôtres) :

Au sens restrictif de Ac 1.21-22, les Apôtres sont le premier maillon de la chaîne. *Témoins oculaires*, ils disent ce qu'ensuite on ne peut que répéter en se réclamant de leur témoignage autorisé. Ils ont été choisis par le Seigneur. Le texte d'Actes 1.21-26 est significatif: l'Apôtre remplaçant Judas doit correspondre à certains critères que seuls pouvaient remplir des hommes de la génération de Jésus lui-même; d'autre part, comme deux personnes correspondaient à cette définition, les autres Apôtres se refusèrent à opérer eux-mêmes le choix, mais en choisissant de les tirer au sort, estimaient que c'était le seul moyen de laisser à Dieu lui-même de décider: ce « remplaçant » serait dès lors choisi par le Seigneur au même titre que les autres⁵. En fait, Paul est le cas d'exception puisqu'il n'a pas suivi Jésus dans son

⁵ Il est permis cependant de s'interroger : d'une part la Pentecôte n'ayant pas encore eu lieu, le Saint-Esprit n'est pas présent de la même manière que ce sera le cas plus tard (cf. par ex., le choix de Saul et Barnabas selon Ac 13.1s) ; d'autre part le véritable douzième Apôtre désigné par Jésus lui-même ne serait-il pas précisément Saul de Tarse, au moment de sa rencontre sur la route de Damas ? Si tel devait être le cas, on serait force de conclure que les Onze, dans Actes 1.21ss,

ministère terrestre, et qu'il a été appelé après la fin du temps de l'incarnation du Fils. C'est pour cela il se qualifie lui-même "d'avorton" (1 Co 15). Pourtant il insiste sur le fait qu'il tient son apostolat du Seigneur (cf. Ga 1).

Enfin, au sens le plus littéral du terme, les apôtres sont des *envoyés au sens de missionnaires* (*missi*, en latin, les envoyés), allant fonder des communautés là où le message n'a pas encore été annoncé, ministère d'implantation d'Églises jusqu'aux extrémités de la terre. La tâche de pionniers confiée aux Douze ne s'est pas arrêtée avec leur disparition physique. Du reste, de leur vivant déjà, cette tâche ne leur était pas réservée : Barnabas, Epaphrodite, Andronicus, Junias, sont appelés apôtres, au sens de missionnaires. Le Nouveau Testament cite nommément une quarantaine d'Églises, mais rien ne nous est dit au sujet des fondateurs de la majeure partie d'entre elles. Nous pouvons cependant en déduire que nombreux furent ces apôtres-missionnaires anonymes.

Au sens plus large, les apôtres sont les *délégués des Eglises* (2 Co 8); c'est une tâche importante car le N.T. ne préconise nullement un isolement des Eglises locales les unes par rapport aux autres. Il y a des entités régionales (Galatie, Macédoine, Achaïe, Asie, etc.) et les fondateurs se soucient de ces liens, envoyant de lieu en lieu des personnes habilitées, comme le montre clairement le début et la fin d'Actes 15.

En résumé: garants de la vérité concernant le Christ (aspect non transmissible, il n'y a pas de « succession apostolique !) ; missionnaires (toujours actuels) ; organes de liaison et d'unité repris dans le catholicisme, l'orthodoxie et l'anglicanisme par les évêques, successeurs des Apôtres ; dans le protestantisme, il y a un certain flou ce serait plutôt une tâche collégiale : Bureau, Conseil exécutif ; ou alors président ou secrétaire général... fonctionnant comme "autorités" coordonnatrices entre les Eglises – les Eglises de type congrégationaliste n'accordant que peu ou pas de pouvoir à ces « instances » centrales ; les Eglises apostoliques ont par contre repris le ministère d'apôtres ayant un ministère supralocal. Quel que soit la portée qu'on lui reconnaît, le ministère d'apôtre n'est pas limité à la communauté locale.

Remarque complémentaire à propos du ministère apostolique :

Personne aujourd'hui, même pas un missionnaire pionnier, ne peut dire ce qu'a écrit Jean au début de sa première lettre : "Ce qui était dès le commencement, ce que nous avons entendu, ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons contemplé et que nos mains ont touché du Verbe de vie (...), nous vous l'annonçons..." Le fait crucial, c'est que la Parousie n'a pas eu lieu au cours de la première génération chrétienne et que l'Église a une longévité plus grande qu'un individu, fût-il Apôtre. Ce qui nous intéresse ici, c'est de savoir quelles mesures ont été prises pour combler le vide laissé par la disparition de ce premier maillon de la chaîne que furent les témoins oculaires du ministère de Jésus, "des hommes qui nous ont accompagnés durant tout le temps où le Seigneur Jésus a marché à notre tête, à

auraient péché par précipitation. Le texte ne le laisse pas entendre. En outre, selon certains théologiens, Paul n'est pas le douzième Apôtre car les Douze symbolisaient les Douze patriarches et les Douze tribus d'Israël alors que Paul serait, lui, le symbole de l'apostolat envers les nations non-juives (mais Ac 9.15 ne contraint pas nécessairement à cette interprétation, ce qui serait plus précisément le cas d'Ac 26.16-18). La question reste ouverte...

commencer par le baptême de Jean jusqu'au jour où il nous a été enlevé" (Ac 1,21-22). Par la force des choses, puisque les Apôtres étaient en vie, le Nouveau Testament lui-même n'en parle guère. 2 Timothée 2.2 esquisse les divers relais par lesquels l'enseignement évangélique devra se transmettre : "Ce que tu as appris de moi en présence de nombreux témoins, confiele à des hommes fidèles, qui seront eux-mêmes capables de l'enseigner encore à d'autres." Il n'est pas question de titre ou de fonction officielle, mais de *fidélité* et de *capacité*. Et puis, selon ce texte, — c'est important — le peuple de l'Église est présent, par la mention des "nombreux témoins", garants d'une transmission conforme à "l'original".

Dans les textes patristiques, notamment chez Clément (fin I^{er} siècle) et Irénée (vers 180) la question prend une tournure plus concrète (il faut noter qu'à leur époque, le Nouveau Testament n'est pas encore constitué comme tel, ce qui accentue le rôle des fondateurs qui ne peuvent pas laisser derrière eux un écrit normatif complet). Le cours d'Histoire de l'Eglise étudie plus directement le thème de l'évolution des ministères et des structures ecclésiales au cours des siècles. Bornons-nous à relever que pour les Réformateurs et ceux qui se réclament de leur héritage, il n'y a pas de succession apostolique, mais que le témoignage apostolique est conservé intact au moyen des textes du Nouveau Testament. Peut-on dire pour autant que le ministère des Apôtres, ou plus exactement l'autorité apostolique n'a pas eu besoin d'autre prolongement que les textes apostoliques ? En un sens, oui. Sola Scriptura – l'Ecriture seule! Cependant, il est évident qu'un livre ne peut remplir une fonction identique à celle d'un homme. La Bible n'est pas un recueil de casuistique prévoyant tous les conflits et difficultés pouvant surgir, afin de nous en donner la solution anticipée. Tôt ou tard, des instances humaines doivent trancher. D'ailleurs, le Nouveau Testament lui-même soulève déjà le problème de sa propre interprétation : "Il s'y trouve [il s'agit des lettres de Paul] des passages difficiles dont les gens ignares et sans formation tordent le sens, comme ils le font aussi des autres Écritures" (2 P 3.16).

La relation des nouveaux convertis avec leur père spirituel est d'une nature particulière. C'est en tant que fondateur de la communauté de Corinthe (et non en tant qu'Apôtre au sens limité du terme) que Paul écrit ces mots: "Quand vous auriez dix mille pédagogues en Christ, vous n'avez pas plusieurs pères. C'est moi qui, par l'Évangile, vous ai engendrés en Jésus Christ" (1 Co 4.15). Or il faut être conscient que les Églises du Nouveau Testament sont quasiment toutes dans cette situation missionnaire. Et n'allons pas croire qu'elle est aujourd'hui périmée. Chaque jour il se fonde de par le monde de nombreuses Églises, surtout dans les pays non occidentaux. On n'a pas suffisamment réfléchi sur la nature et la durée de l'autorité des pionniers dans les communautés qu'ils fondent. Les représentants des premières générations missionnaires, au XIX^e siècle, avaient un sens beaucoup plus aigu du caractère provisoire de leur mission que leurs successeurs de la période coloniale (dès la fin du 19^e et au 20^e s.), où l'on a vu les missions s'établir et s'institutionnaliser au risque parfois d'étouffer les Églises locales nées de leur travail. En Europe aussi, on pourrait citer des cas récents d'admirables pionniers qui se sont incrustés, s'identifiant à tel point à leur rôle de pères spirituels qu'ils ont empêché la communauté fondée de parvenir à l'état adulte, ce qui parfois entraîné de douloureuses « crises de succession ».

Les euaggelistaï (évangélistes) :

Le terme se trouve dans la liste d'Ephésiens 4.11 et revêt donc une réelle importance. Cependant on ne le trouve que deux fois ailleurs dans le N.T. (par contre le verbe évangéliser est très fréquent): Dans les Actes (21.8), il est question de Philippe l'évangéliste. Il ne s'agit pas de l'Apôtre, membre des Douze, mais sans doute de celui qui a eu une activité d'évangélisation fructueuse en Samarie et à l'égard de l'eunuque éthiopien, selon Actes 8. Ce Philippe a administré le baptêmes aux convertis, par contre, il semble que la fondation d'une Eglise proprement dite en Samarie a été le fait des Apôtres Pierre et Jean – il a fallu en tout cas que ces Apôtres soient présents pour que le Saint-Esprit soit accordé – ce qui peut s'expliquer par le fait que la Samarie est une étape toute nouvelle, hors du judaïsme, dans l'évangélisation du monde, une sorte de phase intermédiaire entre les Juifs et les nations. Dans 2 Tm 4.5 "fais l'œuvre d'un évangéliste" (euaggelistès) – il s'agit de Timothée. C'est un peu surprenant, car les directives et exhortations que Paul lui adresse concernent plutôt son ministère de supervision d'un groupe de communautés dans une région donnée. Il n'y a donc pas de spécialisation poussée dans l'exercice des ministères néotestamentaires.

Le "porteur d'une bonne nouvelle", « celui qui évangélise », exerce un ministère tourné vers l'extérieur de l'Eglise, vers « ceux qui n'en sont pas », sans être nécessairement pionnier implantant des Eglises nouvelles. Notre sujet concernant les structures de l'Eglise, nous ne nous attardons pas sur ce ministère malgré son évidente importance. En tout cas, le N.T. ne nous éclaire pas sur les méthodes censées être utilisées par l'évangéliste pour accomplir sa tâche, et qui peuvent dès lors beaucoup varier selon les temps, les lieux et les charismes personnels de l'évangéliste (évangéliste itinérant, de porte à porte, prédicateur de masses, ou chrétien ayant un sens particulièrement développé du contact personnel en vue du témoignage ?...)

Les prophètaï et didaskaloï, (prophètes et docteurs):

Ces ministères sont plus spécifiquement liés à l'activité de <u>prédication dans l'Eglise</u>. Avec les apôtres, ces deux ministères sont établis comme structure de base à l'Eglise, selon 1 Co 12.28: Après avoir pris en compte dans la première partie du chapitre les jaillissements plus ou moins spontanés ou sporadiques des charismes, Paul met un peu d'ordre, dans un souci de canaliser (mais non d'étouffer), cette "effervescence" corinthienne pour maintenir l'Eglise dans l'unité. Et, à la fin du même chapitre, il reprend une énumération proche de celle du début, mais plus brève, élaguée, et précédée de cette expression: « Dieu a <u>établi</u> dans l'Eglise *premièrement* des apôtres, *deuxièmement* des prophètes, *troisièmement* des docteurs...». Ailleurs il est question d'apôtres et prophètes en tant que fondement (Ep 2.20), mais dans ce cas, il s'agit probablement soit des écrivains bibliques, soit des pionniers ayant jeté les bases d'une Eglise locale Car un fondement est posé une fois pour toutes

Qui sont et que font les prophètes ?

Le terme "prophète" pose un problème difficile, car on peut l'interpréter de trois façons différentes, qui ne s'excluent pas les unes les autres. Il peut désigner un ministère de fondement, donc les prophètes de l'AT, ou dans le même sens, les Apôtres eux-mêmes. Mais le même mot s'applique à une activité spontanée, liée à un charisme, et communément pratiquée au cours des rencontres de l'Église, sous contrôle de ceux qui dirigent (cf. la "gestion" de la prophétie dans 1 Co 14.29-33). Enfin, il peut s'agir d'un ministère établi dans une ou plusieurs Eglises et chargé de la prédication comme c'est le cas de ceux qui

enseignent la doctrine (les docteurs). Les anciens dont parle 1Ti 5.17 doivent être propres à l'enseignement (ministère de docteur) et à la prédication (cette activité de la Parole distincte de l'enseignement, désigne vraisemblablement la prophétie). On trouve ces deux ministères réunis dans Ac 13.1 (« Il y avait, dans l'Eglise d'Antioche, des prophètes et des docteurs »).. Ce texte ne nous dit pas de quelle manière ces deux ministères se distinguent dans l'exercice de la prédication, mais on constate qu'ils sont unis pour le discernement de la voix de l'Esprit en vue de l'envoi de Saul (docteur ?) et de Barnabas (prophète). Barnabas en effet a recu des apôtres ce surnom qui signifie, dit Luc, « fils d'exhortation », Or le nabas en araméen, c'est le nabi en hébreu, c'est-à-dire le prophète. Barnabas avait donc un ministère de prophète reconnu par les Apôtres. Or Luc le décrit comme voué à l'exhortation (paraklèsis, qu'on peut traduire par encouragement, consolation). Paul confirme cet aspect de la prophétie lorsqu'il dit aux Corinthiens que « celui qui prophétise édifie, exhorte, console » (1 Co 14.3). On peut en conclure que le ministère de prophète est chargé de la prédication au sens d'exhortation, d'encouragement. Mais cela n'est pas exhaustif, car il faut prendre en compte ce que disent les Actes à propos du rôle d'Agabus qui, par l'Esprit, discerne ce qui va se passer (Ac 11.27ss et Ac 21.10-11) – non pas pour jouer au devin, mais pour qu'on se prépare et agisse en fonction de ce qui va se passer. Les quatre filles de l'évangéliste Philippe étaient prophétesses – ce qui signale un ministère mixte mais sans préciser en quoi consistait leur activité (Ac 21.9).

Dans tous les cas (et cela le différencie du *didaskalos* dont nous parlons ci-après), le *prophètès* délivre un message concrètement lié aux circonstances que vivent les gens qui l'écoutent. Déjà les prophètes dans l'AT avaient des propos très changeants suivant le temps et le contexte particulier du moment où ils s'adressaient au peuple. Par ex. Jérémie dit le contraire aux chap. 28 et 30, et dans les deux cas, c'est un "oracle de Dieu" pour un peuple vivant des circonstances changeantes. La Bible en effet contient des paroles sévères et d'autres apaisantes, des appel au travail et aux sacrifices, d'autres, au repos et à l'attente du don de la grâce, etc. Comment discerner ce qui doit être dit ici et maintenant, et qui ne soit pas à contretemps? C'est par son charisme spécifique que le prophète peut exercer ce discernement.

Oui sont et que font les docteurs?

La réponse à cette question est nettement plus simple et unique que pour les prophètes! Le *didaskalos* transmet la *didaskalia* ou *didachè*, en d'autres termes, la doctrine, d'où vient le mot français docteur. Comme celui de prophète, ce ministère s'enracine dans l'A.T. et le judaïsme. Le docteur de la loi, c'est le *rabbi*, (le rabbin des Juifs actuels) et Jean 1.37 traduit ce mot araméen par *didaskalos*, donc docteur, ou maître, ce qui est un aspect caractéristique de l'activité de Jésus lui-même⁶.

Contrairement à la prophétie, la doctrine est toujours la même, établie une fois pour toutes. C'est l'explication du plan de Dieu pour le salut, l'enseignement concernant la personne de Jésus-Christ et son œuvre, la démonstration du fait qu'il est l'accomplissement

⁶ Il est assez curieux, mais difficilement explicable, que les traductions françaises, traduisent toujours *disdaskalos* par "maître" quand il s'agit de Jésus, et par "docteur" lorsqu'il est question du ministère d'enseignement dans l'Eglise.

des Ecritures, et l'annonce de ce que Dieu va encore faire dans la perspective de l'avènement de son Royaume; c'est la présentation, pour les païens, du Dieu unique, Créateur et Sauveur; c'est aussi l'enseignement des commandements divins, qui s'appuient toujours sur ce que Dieu a fait (« Souviens-toi que tu étais esclave en Egypte, et que je t'ai libéré »). Les docteurs décrivent quelle est la volonté de Dieu, ce qui est juste et bon selon son plan. Comme signalé plus haut, le docteur biblique n'est certainement pas un « docteur en théologie »; ce peut être un catéchète chrétien, ou celui qui a pour charge d'expliquer la Bible – de faire des études bibliques dans le cadre de la communauté 7.

Complémentarité docteurs/prophètes

Pour simplifier, on pourrait dire que le docteur a recours aux verbes sur le mode indicatif alors que le prophète emploie l'impératif. Docteurs et prophètes sont donc complémentaires, et l'absence ou la présence exclusive de l'un ou de l'autre, peut conduire, dans un cas à l'intellectualisme desséchant de l'orthodoxie froide, dans l'autre cas à la subjectivité de type enthousiaste, voire à l'illuminisme (la ligne directe qui prétend se dispenser de l'étude systématique de la Bible) à l'absence d'une pensée charpentée et cohérente pouvant tenir le coup dans les contradictions et les modes éphémères.

Les poiménés (pasteurs) :

C'est le cinquième terme d'Ephésiens 4, et il fera l'objet d'une étude particulière dans le sous-chapitre suivant (4), à propos des ministères de gouvernement de l'Eglise locale, et le chapitre 4 lui sera entièrement consacré. Paul ici semble l'associer étroitement au ministère d'enseignement, ce qui n'est pas pour nous surprendre dans la mesure où « gouverner » l'Eglise, la conduire comme le fait un berger pour don troupeau, c'est lui dispenser la nourriture de la parole de Dieu enseignée de façon systématique. Employé au singulier (poïmèn), le terme désigne uniquement Jésus lui-même.

4. Les ministères de direction de l'Eglise locale

La prédication n'est certes pas le seul moyen d'exercer l'autorité dans les Églises locales. Paul invite les Thessaloniciens à avoir de l'estime pour "ceux qui parmi vous se donnent de la peine pour vous diriger dans le Seigneur et pour vous reprendre" (1 Th 5,12). Il recommande à l'Église de Corinthe le frère Stephanas et sa famille "qui se sont dévoués au service des saints" (*diakonia* — on pourrait traduire "qui exercent un ministère pour les membres de l'Église"), et il enchaîne :"Obéissez donc à des personnes de cette valeur, et à quiconque partage leurs travaux et leurs peines" (1 Co 16,15-16). On remarque que dans ces deux citations, les dirigeants sont désignés par des verbes : en I Thess 5, *proïstèmi*, être à la tête de, présider, gouverner ; en 1 Co 16, *kopiaô*, travailler, peiner, s'engager dans un labeur – un verbe que Paul utilise pour décrire son activité ministérielle, mais aussi, et à plusieurs reprises, celle de chrétiens ou de chrétiennes engagés dans un service dans l'Eglise (1 Co 16.16, 1 Th 5.12, Rm 16.6 et 12). On remarque que Paul préfère les verbes aux substantifs :

7 Au 16ème siècle, Calvin désignait par "docteurs" aussi bien ceux qui formaient les pasteurs dans le cadre de l'Académie de Genève, que les instituteurs mandatés par l'Eglise pour diriger les écoles (l'Etat ne se chargeant pas à l'époque de l'enseignement public).

ce ne sont pas les titres qui importent, mais l'engagement effectif au service de l'Évangile et de l'Église. En outre, ceux et celles qui ont assumé une tâche à ses côtés et l'ont poursuivie après son départ sont clairement identifiés. A plusieurs reprises, Paul évoque ceux qui, dans telle ou telle Église, ont travaillé avec lui, ses collaborateurs (*sunergoi*, notamment Philémon, v. 1-2, Ph 4,3, Rm 16,3-8).

Commençons par citer trois termes grecs pas très fréquents dans le NT, dont le sens est assez large et qui apparaissent dans des contextes qui ne permettent pas de beaucoup préciser. Tous trois expriment une notion de direction et attestent que dans les Eglises, il y a eu des les origines des autorités humaines alors même que l'Eglise a un seul Chef, Christ.

Les hègoumenoï:

(Forme substantivée du verbe *hègeomaï*, conduire, mener, gouverner; litt.: ceux qui conduisent, gouvernent, le terme a donné en français hégémonie). Ce sont *"les dirigeants (la version Segond dit « conducteurs ») qui vous ont annoncé la Parole de Dieu"* (Hé 13.7) et qui *"veillent sur vos âmes"* (v. 17, 24). Ce terme qualifie Jude et Silas, chargés de transmettre la décision de l'importante "Conférence de Jérusalem" à l'Eglise d'Antioche (Ac 15.22, certaines versions françaises rendent de façon imprécise: "*hommes estimés parmi les frères*"). Comptent-ils parmi les anciens dont parle le même chapitre 15 des Actes? On ne peut pas se prononcer, faute de précision dans le texte. A noter que Silas deviendra un fidèle compagnon de Paul dans ses voyages missionnaires.

Les proïstamenoï:

(Forme verbale substantivée de *proïstèmi*, être à la tête de, administrer, gouverner, présider; litt: ceux qui sont debout devant, ou à la tête de). Donc ceux qui dirigent ou les présidents. Terme figurant dans la liste de charismes de Rm 12, au v.8 — "qu'ils le fassent avec zèle". On le trouve dans I Th 5.12: "Ayez de la considération pour ceux qui travaillent parmi vous et vous dirigent (litt.: qui sont vos proïstamenoï) dans le Seigneur et vous avertissent", et 1 Tm 5.17 (sous forme de verbe), où il désigne l'activité des anciens (litt.: proestôntes presbuteroï, les présidant-anciens).

Les kubernèséis:

Le mot français <u>gouvernement</u> dérive de *kubernèsis*. Ce terme ne désigne pas une personne, mais une activité : au sens propre l'action de diriger avec un gouvernail, le pilotage (d'un bateau) ; dans le NT, ce sens littéral se rencontre dans Ac 27.11 et Ap 18.17 : *kubernètès*. On ne le rencontre qu'une fois dans le NT au pluriel et dans un sens figuré : 1 Co 12.28, dans la 2^{ème} liste de dons : litt., les gouvernements), et, curieusement, il se trouve en queue de liste, entre ceux qui ont le don d'assistance et ceux qui parlent en langues. Il serait étonnant que Paul mentionne à cette place les dirigeants de l'Eglise. S'agit-il de deux qui sont les "administrateurs des biens de l'Eglise" ? Cela reste peu précis, du moment qu'on n'as pas d'autre textes où le terme apparaîtrait dans un sens qui pourrait nous éclairer.

Trois autres termes pour désigner le ministère de direction dans l'Eglise ont un usage plus fréquent, et ils se sont maintenus et même développés et transformés au cours de l'histoire.

- *présbuteroï* (prebytres, qui a donné prêtres), signifiant anciens,
- épiscopoï (épiscopes, évêques), signifiant surveillants (ou veillant sur : skopeïn épi)
- poïménés (pâtres, bergers, pasteurs).

De l'avis unanime, ces termes sont équivalents ou quasi-équivalents. Prenons tout d'abord *présbutéroï* et *épiscopoï* :

Les présbutéroï (presbytre ancien) :

C'est un terme enraciné dans le judaïsme (en hébreu : zekenim), et se rencontre tout au long de l'histoire d'Israël, dès le temps de Moïse, "les anciens du peuple" sont les conseillers du roi, les membres des municipalités. Du temps de Jésus, les membres du sanhédrin, tribunal et assemblée dirigeante du judaïsme, étaient appelés anciens, comme d'ailleurs les responsables des synagogues, au nombre de sept à neuf. Sagesse, expérience, dignité, autorité sont des caractères associés à ce terme, mais pas nécessairement l'ancienneté, l'âge, contrairement à ce que le sens premier du mot suggère (de même, présbeuein signifie être en ambassade, tâche nullement réservée à des personnes ayant atteint un âge avancé!).

Les épiskopoï (épiscope, évêque):

Le terme est emprunté au grec profane et désigne ceux qui avaient une tâche dirigeante dans la vie civile : membres de la municipalité (commune ou district), chefs de chantiers, et même organisateurs de fêtes religieuses.

Ouand une Eglise était née dans un milieu majoritairement judaïque, il est logique que le terme ancien ait été en usage, alors qu'épiscope évoque un arrière-plan non juif. Mais la fonction est la même. Le ministère des presbytres apparaît souvent dans les Actes⁸, dans I Pierre (5.1), dans Jacques (5.14) et dans les épîtres pastorales (Timothée et Tite). Les deux termes se trouvent réunis pour désigner manifestement les mêmes personnes dans Actes 20, où Paul fait venir, dit Luc, les anciens d'Ephèse à Milet (v. 17) et les appelle épiscopes (v.28). Même rapprochement en Tite 1, v. 5 et 7. De très anciens manuscrits mettent ensemble les deux termes dans 1 Pi 5.2 : Pierre dit aux anciens : "Paissez le troupeau [et ces manuscrits ajoutent :] que vous épiscopez " (c'est-à-dire « sur lequel vous veillez). Le seul indice (ténu!) qui permettrait une éventuelle distinction entre les deux mots se trouve dans I Timothée. Au chap.3, v.2, Paul écrit: "il faut que l'évêque soit propre à l'enseignement", et plus loin, 5.17, il dit, en parlant des anciens: "...surtout ceux qui travaillent à la prédication et à l'enseignement", cela laisserait supposer que l'évêque est forcément chargé de prédication, mais pas nécessairement l'ancien⁹. Ce serait le germe d'une tendance qui s'est accentuée par la suite, mais de facon progressive et non uniforme. En effet, parmi les premiers écrits non canoniques, Clément de Rome, le Pasteur d'Hermas, ainsi que la version syriaque du Nouveau Testament (première moitié du 2^{ème} siècle), assimilent épiscopes et presbytres. Par contre Ignace d'Antioche, écrivant aux Églises d'Asie en l'an 115 déjà, dissocie déjà nettement les deux ministères : "L'épiscope tient la place de Dieu, les presbytres représentent le sénat des apôtres..." (Ép. aux Magnésiens, et dans d'autres de ses lettres). Il y a là l'embryon d'une hiérarchie qui se fixera au 3^{ème} et surtout au 4^{ème} siècle : successeur de l'apôtre, l'épiscope devient le dirigeant d'une Église de ville, avec autorité (ou surveillance, comme son nom l'indique) sur les presbytres (bientôt prêtres), responsables des annexes villageoises du même district (ou diocèse). L'autorité régionale émane des synodes (rencontres) des évêques. Au milieu du 3^{ème} siècle, Cyprien de Carthage plaide pour cette structure synodale face à l'évêque de Rome qui prétend exercer un pouvoir monarchique sur la totalité des diocèses.

Les poïménés (bergers, pasteurs) :

Le troisième terme équivalent des deux précédents est le *poïménés*, terme désignant d'abord un métier rural, le berger des moutons, puis un sens figuré, les responsable de la conduite d'une collectivité humaine. Ces deux sens sont déjà très présents dans l'AT. Il est étonnant, quand on sait l'importance prise par ce terme depuis la Réforme, de ne le rencontrer qu'une fois dans le NT, et au pluriel : Ep 4.11, pour désigner un ministère humain dans l'Eglise : "Dieu a donné les uns comme apôtres, les autres comme prophètes, les autres comme évangéliste , les autres comme pasteurs et docteurs". Cette réticence a user de ce terme vient sans doute de ce que LE Poïmèn (au singulier cette fois!) par excellence, c'est Jésus luimême (Jean, chap. 10 : "Je suis le bon berger...", 1 Pi 2.25 : Christ le "souverain pasteur"). Par contre, le verbe de la même famille, poïmaïnô, paître, apparaît à plusieurs reprises, et précisément en liaison avec le travail des presbytres-épiscopes. En Actes 20 cité plus haut, Paul dit aux anciens : "Le Saint-Esprit vous a établis épiscopes pour paître (être les pasteurs!) l'Eglise" (v. 28). Pierre, (1 Pi 5.2) exhorte les anciens à paître le troupeau et s'appelle lui-même leur co-ancien (sunprésbutéros), lui à qui Jésus avait répété à plusieurs reprises "Pais mes brebis" (Jn 21.15-17).

La conclusion assez évidente, c'est que ces trois termes désignent la même fonction. Et que finalement les trois premiers termes mentionnés n'offrent pas de spécificité par rapport à eux, sinon peut-être le terme unique et peu précisé "d'administrateur" (kubernèséis). Il y a donc dans l'Eglises des **responsables** (terme non utilisé dans la Bible, mais l'idée y est à propos des hègouménoï de Hé 13 dont il est dit, au v. 7 : "ils devront rendre compte-répondre - de vos âmes"), responsables ou dirigeants dont la tâche prend divers aspects, en particulier la prédication de la Parole de Dieu. Les hègouménoï vous ont "annoncé la parole de Dieu" (Hé13.7), les épiscopoï doivent être "propres à l'enseignement" (1 Tm 3.2), et certains présbytéroï "travaillent à la prédication et à l'enseignement "(1 Tm 5.17).

5. Le ministère diaconal

Ce ministère n'est pas entré dans notre double classification "gouvernement-prédication", car il remplit une tâche d'un autre ordre, mais importante et qu'on rencontre dans divers textes du NT. Et il est aussi fréquemment mentionné dans les premiers écrits chrétiens non-canoniques.

Bans les Actes des Apôtres, nous constatons une préférence de Luc pour le terme presbytres. Très tôt apparaissent les "anciens" dans l'Église de Jérusalem où ils figurent aux côtés des apôtres (ch. 11,v.8, puis chap. 15) et bientôt les remplacent (21.18). Luc atteste que Paul a reconnu très tôt l'importance du ministère des presbytres (Ac 14.23), mais dans ses épîtres (à l'exception des pastorales), Paul lui-même n'utilise pas ce mot, alors que – une fois – il se sert du terme épiscope (Phil 1.1). Le souci de précision de l'auteur des Actes est d'ailleurs frappant : il raconte que Paul a convoqué à Milet les *presbytres* d'Éphèse, mais, en résumant le discours que l'Apôtre leur adresse, il met dans sa bouche le terme *épiscopes* (Ac 20.v.17, puis 28).

⁹ Ainsi, dans nos Eglises les pasteurs prêchent, cela fait partie de leurs attributions, alors que seuls certains anciens le font.

La première difficulté à laquelle on se heurte et que nous avons déjà mentionnée est une question de vocabulaire. Si on a vu plus haut que trois, et même six termes différents désignent à peu près la même fonction de direction de l'Eglise, ici nous avons un seul terme pour décrire trois activités différentes! Le dilemme saute aux yeux quand on constate que ce sous-titre 5 serait absurde en grec, puisqu'il devrait être rendu: "le diaconat diaconal", ou le "ministère ministériel"...

En effet, les termes français service, ministère et diaconat, ou serviteur, ministre et diacre, ou encore servir, (ad)ministrer, "diacrer" (?) sont trois traductions possibles du même mot grec :diakonia (la fonction), diakonos (la personne), diakoneïn (le verbe). Choisir de traduire par l'un ou l'autre des termes français manifestement pas équivalents un seul et même terme du NT est une opération délicate, pas toujours "innocente". Exemple. Paul parle d'une femme, Phoebé, diakonos (le mot féminin diacresse ou diaconesse n'existe pas en grec) à Cenchrée, dont il dit le plus grand bien et qu'il a manifestement en haute estime (Rm 16.1-2). Si on traduit "servante", ou alors "diaconesse" ou même "ministre", cela situe de façon très différente son statut et son activité en tant que femme dans l'Eglise, et cela influence l'argumentation touchant au rôle des femmes dans l'Eglise!

Au sens le plus large, nous sommes tous diakonoï les uns des autres, étant tous appelés au service. « Le plus grand parmi vous sera votre serviteur » (Mt 23.22), ou « Par amour, soyez serviteur les uns des autres. » (Ga 5.13) Mais souvent aussi Paul (et les Actes) utilisent ce mot pour désigner toute fonction établie et reconnue dans l'Eglise. Il semble logique alors de le traduire de façon plus précise par « ministère » : Ac 6.4. "Nous continuerons à nous appliquer à la diakonia de la Parole" (Segond traduisait ministère, et Segond révisée : service!). Une bonne vingtaine de fois dans le NT, diakonia a effectivement le sens que nous donnons aujourd'hui au terme "ministère" (ex. "Dieu nous a donné le ministère de la réconciliation" ; "prends garde à ton ministère...")

Mais le sens qui nous intéresse plus particulièrement ici est plus spécifique. Il s'agit de l'activité des diacres, tâche concernant le secours matériel auprès des démunis. Le texte le plus clair à ce sujet contient le verbe (diakonein) mais pas le substantif. Il s'agit d'Actes 6. 1-6, le "service des tables" auprès des veuves. On assiste ici clairement à la notion de répartition des tâches, de différenciation des ministères. Les apôtres doivent se consacrer au "ministère-service-diaconat" de la prière et de la Parole, et d'autres (les "7") au "ministèreservice-diaconat" de l'entraide auprès des personnes sans ressources matérielles. Et ce "diaconat" doit être dûment établi, selon des critères donnés par les apôtres, et reconnu par l'Eglise (v.3). La complémentarité de ces deux formes de « service établi et reconnu » semble s'être trouvée très répandue assez rapidement dans les Eglises. Phil 1.1 : Paul s'adresse à l'ensemble de l'Eglise, puis plus directement "aux évêques [synonyme de : anciens ou pasteurs] et aux diacres": Il est évident qu'il ne s'agit pas ici des « serviteurs » au sens où nous sommes tous appelés à l'être les uns pour les autres dans la communauté du Christserviteur, ni des « ministres » de la Parole comme l'étaient les Apôtres selon Ac 6, mais de personnes – hommes ou femmes – chargés d'apporter un secours pratique aux pauvres). Et dans 1 Timothée, Paul donne des instructions à son collaborateur concernant les qualifications d'une part des évêques (appelés plus loin anciens, 5.17) et d'autre part des diacres (3. 1-13). On les retrouve avec les épiscopes et prebytres dans les lettres d'Ignace

d'Antioche déjà mentionnées, ainsi que dans la Didaché.

Mais seul le texte d'Actes 6 précise en quoi consiste leur tâche. Ce qui est clair, c'est qu'il ne s'agit pas d'une sorte de sous-ministère bassement matériel pour gens pas assez doués pour être anciens! Dans Ac 6, il est questions de choisir des hommes sages, bien considérés et remplis de l'Esprit — et parmi eux il y aura Etienne, premier martyr dont la prédication révèle une connaissance doctrinale extraordinaire (ch.7), et Philippe, futur évangéliste de la Samarie (ch. 8). Les exigences spirituelles et humaines pour les diacres, selon 1 Tm 3, sont très proches de celles qui concernent les épiscopes. On peut signaler que le « service des tables » selon Actes 6 (en grec diakonia trapézas) n'et pas nécessairement ou exclusivement le fait d'apporter de la nourriture. D'une part dans l'Antiquité, on ne se mettait pas toujours « à table » pour manger (seuls les riches le faisaient), d'autre part le mot grec trapeza peut signifier comptoir, banque, meuble utilisé par les changeurs de monnaie (en grec moderne, trapéza signifie banque). La diakonia trapézas peut donc aussi bien signifier la gestion et la distribution des fonds récoltés lors de la mise en commun des biens.

Dans la période post-biblique, le diaconat va se développer autour de deux axes : le service social et la liturgie (cela s'explique si le "service des tables" a le sens qu'on lui donne habituellement : leur rôle consistait alors à être actifs au moment du repas du Seigneur). Au temps de la Réforme, Calvin en fera les remplaçants des moines et moniales hospitaliers. A la suite de Bucer (réformateur de l'Alsace) il voit le diaconat selon deux axes : la récolte, l'administration, la distribution des offrandes pour les pauvres ; le soin aux malades (infirmiers). Bucer valorise e ministère : il lui semble malsain que les riches donnent directement aux pauvres, ce qui crée une relation de dépendance et d'humiliation d'une part, de supériorité voire de domination d'autre part. Alors que donner lors du culte une offrande que les diacres distribueront au nom de l'Eglise permet d'éviter ce type de relation faussée entre riches et pauvres.

Il importe aujourd'hui de revaloriser le diaconat sous ses divers aspects, pas seulement pour l'exécution des tâches (matérielles) internes à l'Église, mais également dans un travail social, éducatif, médical et para-médical (et il y en a beaucoup): c'est vraiment la main de l'Eglise auprès des souffrants et des nécessiteux. Pour cette tâche, les diacres ont le besoin et le droit d'être reconnus, "établis" dans leur mission et soutenus par la prière et l'intérêt de la communauté, que leur salaire proviennent ou non de la caisse de l'Eglise.

6. Comment les ministères de direction sont-ils mis en place ?

Sous-titre à la formulation volontairement vague. Il signifie : d'où les dirigeants tiennent-ils leur autorité ? Qui les met en place ? A qui doivent-ils rendre des comptes ? Doivent-ils être : Choisis directement par le Seigneur ? Cooptés par ceux qui sont déjà en place ? Elus par le vote de l'ensemble de l'Eglise ?

Comme pour les autres questions traitées, il ne faut pas s'attendre à trouver, au détour d'une épître, un "règlement sacré" applicable en toute circonstance. On peut repérer quelques cas, trois en fait, assez peu précis, et dont on ne sait pas s'il faut leur donner valeur

normative, ou simplement narrative¹⁰. Car il n'est pas inutile de se souvenir qu'il s'agit d'Église extrêmement jeunes, manquant de la maturité qui rend apte à discerner selon de solides critères.

— Les cas de Lystre et Iconium. Paul et Barnabas évangélisent la population (Ac 14. 1-20). Puis ils vont à Derbe, et décident alors de rebrousser chemin pour Antioche, et repassent donc dans les villes évangélisées au cours du même premier voyage pour consolider ces communautés. Or dans ces Eglises fondées quelques semaines, au plus quelques mois auparavant, "ils firent nommer pour eux des anciens". Segond-Colombe conserve l'ambiguïté de l'expression. Le verbe *cheirotonéô* veut dire voter (litt. par un geste de la main). Bien sûr, Paul et Barnabas n'ont pas « voté » eux seuls! On ne sait pas si le texte veut dire : ils désignèrent pour eux ou : ils les firent voter, car la formulation grecque est ambiguë. Une vision démocratique de l'Eglise milite en faveur d'une interprétation signifiant élection par les membres de l'Eglise. Mais la logique voudrait que, dans une Eglise formée uniquement de tout nouveaux convertis dépourvus d'un discernement suffisant que seule la maturité peut produire, ce soient les apôtres qui aient désigné, sans doute parmi les ex-membres de la synagogue, les personnes les plus aptes et ayant déjà expérience et connaissance des Ecritures. Mais même si cette hypothèse est la plus vraisemblable, cela ne nous dit pas comment procéder dans le cas d'une Eglise formée en majorité de croyants ayant de nombreuses années de vie chrétienne derrière eux. A Derbe, Lystre, etc., : désignation par "en haut" (les apôtres fondateurs ?) votation par l'Eglise ? Impossible de trancher !

— Le cas de Tite en Crète. "Je t'ai laissé en Crète afin que tu achèves d'organiser ce qui doit l'être et que tu établisse des anciens dans chaque ville comme je te l'ai ordonné" (Tt 1.5). La nomination par en haut semble claire : C'est Tite qui doit le faire. Cependant, il s'agit aussi d'Eglises très jeunes, pour lesquelles Paul a une piètre estime (cf. Tite 1.10 à 16!). Mais surtout, le verbe utilisé est établir (kathistèmi). Or c'est le même verbe qu'on va rencontrer dans le cas suivant (Ac 6) qui décrit le geste des Apôtres à l'égard de ceux que l'Eglise a ellemême choisis. Donc il n'est pas certain que Paul veuille dire à Tite : choisis des anciens pour eux ; mais établis (= confirme par imposition des mains, mets en place) les anciens (sousentendu possible, en parallèle avec Ac 6 : qui ont été au préalable élus par l'Eglise). Là encore, aucune option claire ne peut découler du texte entre nomination "par en haut" ou "par en bas".

— Désignation des diacres à Jérusalem, Ac.6.3. Chronologiquement, c'est le cas le plus ancien; et c'est aussi nettement le plus précis et complet. Il s'agit de diacres, certes. Mais puisque nulle part ailleurs un processus d'élection n'est décrit, on peut supposer que Luc s'est contenté ici de le décrire initialement, et une fois pour toutes. Ainsi, quelques chap. plus loin, on découvre qu'à côté des apôtres il y a dans des anciens dans l'Eglise de Jérusalem. Or Luc ne fait aucune allusion à la façon dont ils ont été désignés, soit parce que ce sont les diacres

qui se sont trouvés progressivement placés dans le rôle d'anciens, soit parce Luc estimait superflu de décrire à nouveau la même procédure. Or cette procédure paraît exemplaire (bien que le texte soit sous forme narrative, donc pas forcément contraignante). En voici les 4 étapes :

- a) prise de conscience d'un besoin par les responsables à l'écoute de la communauté, accord de la communauté dûment informée de ce besoin (v.1-2, 5)
- b) énoncé par les responsables en place des critères selon lesquels choisir (profil, qualifications à discerner) (v.3)
- c) choix par l'ensemble de l'Eglise (comme toujours, les "frères" englobent aussi les sœurs !), donc élection
- d) reconnaissance et mise en fonction : (on trouve le verbe *kathistèmi* de Tt 1), à la fin du v. 3 : "nous les établirons [consacrerons?] dans cet emploi". Puis au v. 6 : « L'Eglise les présenta aux apôtres qui, après avoir prié, leur imposèrent les mains », geste « officialisant » en quelque sorte la fonction.

On ne voit pas quelle meilleure procédure proposer. Elle donne une responsabilité à ceux qui sont déjà en poste (ici les Apôtres) *pour définir les besoins, *pour aider les membres à avoir de bons critères de choix, *et pour établir une continuité : ils mettent en place les élus, et par imposition des mains leur délèguent, devant le Seigneur, une part de leur autorité. Mais le choix (élection) se fait par les membres de l'Eglise. C'est donc l'ensemble de l'Eglise qui reçoit le discernement, c'est elle qui est responsable de son choix et reconnaît la compétence de ceux qui ont été élus : c'est aussi devant l'Eglise que les élus auront à rendre compte de la manière dont ils auront honoré la confiance qui leur a été accordée.

Le texte ne précise pas comment l'Eglise a choisi. Il a bien fallu, logiquement, qu'il y ait des candidatures (Paul dira ailleurs qu'il est légitime d'aspirer à la charge d'épiscope, 1 Ti 3.1) ou des propositions de candidature, pour que l'Eglise se prononce sur une liste. Tout le monde n'est pas censé être éligible, surtout lorsqu'il s'agit d'une grande communauté où les gens ne se connaissent pas suffisamment les uns les autres. Il n'est pas donné de pourcentage non plus. Et heureusement ! Mais, s'il faut repousser l'idée d'une unanimité qui donne le beau rôle à des opposants même ultra-minoritaires, il faut admettre que, pour pouvoir exercer paisiblement et avec autorité, il faut éviter qu'un ancien se trouve avec 45% de membres qui ne l'ont pas reconnu !

Après l'étude de ces textes qui ne permettent pas de conclure de façon nette et irréfutable, nous adoptons, avec notre sagesse éclairée par l'Esprit, une procédure qui a sans doute son aspect culturel, humain, provisoirement satisfaisant mais sujet à remise en question. C'est une bonne illustration de ce que nous disons au début à propos de l'élaboration du fonctionnement des structures ecclésiales.

Ces modalités n'excluent pas, mais impliquent, absolument, que Dieu agit. C'est le Christ qui, par l'Esprit, bâtit son Eglise, et c'est devant lui que nous sommes en premier lieu responsables. Mais comment s'y prend-il ? Tout est là. La "ligne téléphonique directe" depuis le ciel n'est pas si fréquente, et qui est habilité à reconnaître que c'est vraiment du ciel que vient cette voix, cette "conviction", cette "pensée"? Sans doute, la majorité n'a pas toujours raison. Il peut arriver qu'une petite minorité plus engagée dans la recherche de la pensée du

Remarque générale : si la Bible rapporte un événement, cela ne veut pas dire qu'elle l'approuve ni même qu'elle lui donne valeur d'exemple (cf. la dispute de Paul et Barnabas, Ac 15.36-39). Il y a toujours un enseignement à tirer, mais est-ce en vue d'une imitation servile ? Notre manière de recourir à l'Ecriture est parfois arbitraire...

Seigneur, ou même une personne seule, discerne mieux que l'ensemble la volonté de Dieu. Mais on ne saurait le programmer, encore moins en faire une règle. Aucune formule magique n'existe qui garantisse qu'il n'y ait jamais de crise dans une Église. Mais quand il y a crise, la sagesse appelle à la prière, au jeûne, qui peut déboucher sur l'écoute mutuelle dans l'humble accueil de la pensée divergente d'autrui. Et quand cela échoue aussi, il faut savoir avoir recours à un arbitrage extérieur. Quelques sages reconnus par un ensemble d'Église, non personnellement et "émotionnellement" impliqués dans la crise pourront mieux comprendre où sont les blocages, les malentendus, les blessures et les causes de rapports envenimés. Ils seront une aide précieuse pour retrouver le chemin de la concorde et de l'écoute mutuelle.

Complément : La triple dimension de l'investiture 1) Appel divin

L'origine des ministères est dans le Christ, à qui appartient l'Église et dont il est le chef. Elle est son corps, son troupeau, son temple, son édifice, son champ. Tout ministère s'exerce dans sa dépendance et sous son autorité. Les droits du Seigneur sur son peuple apparaissent clairement dans les deux textes où Pierre semble investi d'une responsabilité particulière : "Tu es Pierre, et sur cette pierre, je bâtirai mon Église" (Mt 16.18) ; "Fais paître mes brebis" (Jn 21.15-7). Avec les autres Apôtres, Pierre tient son ministère du Christ luimême (Jn 15.16). C'est aussi le cas des autres ministres de l'Église : "Paissez le troupeau au sein duquel le Saint-Esprit vous a établis épiscopes" (Ac 20.28, trad. Colombe) ; "Dites à Archippe : veille au ministère que tu as reçu dans le Seigneur" (Col 4.17) ; "Ceux que Dieu a disposés dans l'Église sont premièrement des apôtres, deuxièmement des prophètes, troisièmement des hommes chargés de l'enseignement" (1 Co 12.28), "C'est Dieu qui a donné certains comme apôtres, d'autres comme prophètes, (...), pasteurs et chargés de l'enseignement." (Ep 4.11)

2) Discernement par les autorités déjà en place

Dire cela, c'est affirmer l'essentiel. Mais ne dire *que* cela pourrait faire la part belle à la subjectivité. Même lorsque sa sincérité est hors de doute, celui qui affirme avoir recu un appel d'en-haut – et estime par conséquent n'avoir de comptes à rendre qu'au Seigneur et non à l'Église – peut être soupçonné, à tort ou à raison, de se prétendre lui-même investi d'une mission de direction. Dans le cas de Paul, si manifeste que soit l'appel du Seigneur, il a fallu qu'à Damas, Ananias lui soit envoyé pour qu'il reçoive le Saint-Esprit et soit confirmé dans son ministère (Ac 9.17). On voit fréquemment ceux qui sont déjà en place avoir une responsabilité dans la désignation de leurs collaborateurs ou successeurs. Ainsi Paul et Barnabas interviennent (d'une manière difficile à préciser) dans la désignation des presbytres à Icone et Lystre (Ac 14.23). Timothée et Tite ont une mission à cet égard, en vue de laquelle Paul leur donne des instructions — Timothée ayant reçu l'imposition des mains par les presbytres de leur Église d'origine. Selon Actes 6, (désignation des Sept « diacres »), les Apôtres prennent une initiative que nous avons décrite ci-dessus. Suivant ce que sont les structures ecclésiales, ce rôle peut être assumé par des responsables déjà investis localement, c'est la procédure habituelle dans des Eglises congrégationalistes ou semicongrégationalistes (voir plus loin), ou par des dirigeants responsables au niveau supralocal

(évêque, synode...).

3) Election par la communauté

Mais là encore, il ne faut pas s'arrêter à mi-chemin. Car ce qui légitime un ministère, ce n'est pas plus la cooptation (=ceux qui sont en place nomment ceux qui vont les seconder) que l'autoproclamation.

L'Église locale joue elle aussi un rôle évident (comme nous l'avons vu dans Actes 6, à Jérusalem). Lorsque les auteurs des épîtres exhortent à la soumission aux presbytres, ils n'invoquent pas le grade ou le titre qui leur aurait été conféré d'en haut, mais rappellent aux fidèles qu'ils sont eux-mêmes témoins du service, de la peine, du don de soi de leurs dirigeants. Et c'est parce que l'Église a *reconnu* la qualité de leur travail et de leur service qu'elle va accepter leur autorité. C'est dans cet esprit que l'Église peut élire ses responsables. Il ne s'agit donc pas à proprement parler d'un système démocratique : l'idée sous-jacente n'est pas que chaque membre détient une parcelle de pouvoir et la délègue à celui qui pourra grouper sur lui-même un nombre suffisant de "parcelles de pouvoir délégué" pour être en état d'exercer une autorité effective. Il s'agit plutôt de discerner que Dieu a confié une mission à quelqu'un et l'a qualifié pour l'accomplir.

Bien sûr, cette triple dimension de l'investiture ne saurait être valide si la personne concernée par l'appel à remplir la charge n'a pas elle-même une conviction intérieure. Elle ne pourrait affronter les difficultés, parfois même les souffrances de son ministère, si elle n'est pas convaincue que le Seigneur lui-même, et son Eglise (y compris ses dirigeants) ont reconnu son aptitude pour la tâche qu'on lui confie et lui ont adressé appel (vocation).

7.- Ministère à plein-temps et collégialité : comment appliquer les données bibliques ?

Calvin voyait quatre ministères pour l'Eglise : pasteur, docteur, ancien et diacre. Il dissociait donc *pasteur* et *anciens*, les anciens étant des laïcs, surveillants de quartiers. Les *docteurs* étaient aussi bien les instituteurs que les professeurs de théologie. Les *diacres* étaient chargés des secours aux pauvres et aux malades. Par contre, le Réformateur ne retient pas les autres ministères mentionnés dans Eph 4.11 : apôtres, prophètes et évangélistes ne sont pas considérés comme des ministères permanents et sont tombés en désuétude depuis les temps de l'Eglise primitive : apôtres et prophètes étant remplacés par l'Ecriture, évangélistes n'étant plus nécessaires, remplacé par les docteurs (moniteurs, instituteurs, catéchètes) en régime de chrétienté où la foi se transmet de génération en génération. Les autres Réformateurs ont une vision identique ou même moins élaborée. Cela explique que dans le protestantisme, une fois le diaconat et la scolarité repris par l'Etat, il y ait une concentration sur le pasteur de ce qu'on a fini par appeler LE ministère (le saint ministère...), le rôle des anciens (« que » laïcs !) étant devenu marginal. C'est un appauvrissement, car la Bible nous conduit vers une pluralité de ministères complémentaires.

1) Collégialité : des équipes pastorales

Le NT n'envisage pas un ministère de soliste, encore moins d'homme-orchestre. Il est frappant que tous les termes étudiés, concernant le ministère de direction de l'Eglise, sont en -oï (ou -ès) ce qui est en grec la forme du pluriel. Les anciens pasteurs, épiscopes,

président<u>s</u>, dirigeant<u>s</u>... On alors, quand c'est au singulier dans les épîtres pastorales, c'est pour énumérer les qualités personnelles que chacun doit posséder en propre. Exemple : l'évêque doit être mari d'une seule femme. Car si c'était *les* évêques qui devaient être maris d'une seule femme !!...

Cet aspect collégial que préconise le NT a de multiples motifs. L'Eglise du NT est un corps : chaque membre apporte ce qu'il a reçu de Dieu et reçoit ce que les autres ont et qu'il 'a pas. Un corps nécessite des fonctions nombreuses, variées, complémentaires (1 Co 12, v.12-30). Pour que toutes les fonctions nécessaires à la vie et à la croissance soient assurées, il faut être ensemble et différents. Or, ce qui est vrai pour la totalité du corps l'est aussi pour sa direction. C'est à ce niveau de responsabilité que doit déjà se vivre la réalité corporative. — depuis la chute, où l'homme a voulu s'emparer du pouvoir de Dieu, les relations humaines sont faussées, et celles qui impliquent l'exercice de l'autorité sont plus menacées encore que les autres. La solitude dans l'exercice de l'autorité est un danger et une menace pour celui qui l'exerce autant que pour ceux qui le... subissent. Un pasteur ne doit pas seulement avoir des "fidèles", mais des coéquipiers, un docteur n'a pas simplement des disciples, mais des pairs (d'ailleurs dans le NT, le terme disciple ne s'applique qu'aux disciples de Jésus; il n'est jamais dit que Paul, ou Pierre, ou Apollos avaient des disciples!). Le responsable n'a pas seulement des enfants spirituels, mais a besoin de frères égaux en autorité, pour le surveiller (episkopeïn!). Si le pasteur doit être un modèle pour le troupeau et qu'il ne montre jamais l'exemple de la soumission à ses anciens, peut-il s'attendre à la soumission des membres ? — Dans un corps complexe comme l'Eglise, la tâche de direction prend des formes multiples. Aucun homme n'est au bénéfice de tous les dons que requiert cette tâche et ne peut prétendre se passer d'une équipe pour l'accomplir. D'ailleurs cette mission exige des dons incompatibles chez la même personne (le contraire d'un don n'étant pas un défaut, mais un autre don, contrasté et complémentaire) :enseigner, exhorter, corriger, faire régner la concorde, animer, stimuler, mobiliser, organiser, réconcilier, discipliner, apaiser, avoir une relation individuelle avec les aînés et les jeunes, conseiller les moniteur (-trises) des enfants, former des successeurs, représenter l'Eglise devant les autorités, avoir de l'éloquence et la capacité d'écoute, être simple et élémentaire avec les ignorants et savant avec les intellectuels... la liste est quasi sans limites, et parfois le Cahier des charges du pasteur (au singulier!) ne peut que mener à la culpabilité et la dépression ceux qui le prennent au pied de la lettre! Il faut être devant pour donner l'impulsion, montrer la route, avoir la vision et entraîner derrière soi! Et être derrière pour accompagner ceux qui n'arrivent pas à suivre, porter les brebis blessées... Il est totalement impossible, et absurde, de prétendre qu'une seule personne peut se démultiplier de la sorte, même dans une communauté de dimension relativement restreinte. Et à supposer qu'un individu soit si polyvalent qu'il puisse tout faire à lui seul, quel vide quand il partira! Ouel creux de vague pour l'Eglise... Et quelle tentation pour lui de se croire tout-puissant et aussi indispensable que le Seigneur! Nous vérifierons ce caractère multiple de la tâche pastorale en étudiant plus loin divers textes bibliques relatifs au rôle des bergers.

En résumé, s'il y a Un Seul Bon Berger, il y a une multiplicité de sous-bergers humains dont l'Eglise a besoin et qui ont besoin les uns des autres. C'est pourquoi les termes qui désignent les dirigeants figurent toujours au pluriel dans le NT. L'Eglise n'est pas une

pyramide avec un seul chef terrestre (pape !!) à sa tête, et cela pas plus au niveau local qu'universel (pourtant, ne trouve-t-on pas de nombreux « papes protestants » dans des Eglises locales ?)

2) Plein-temps?

Paul écrit à plusieurs reprises qu'il n'a pas voulu être à charge des Églises — d'où son activité de faiseur de tentes pour subvenir à ses besoins. Il n'a accepté de soutien que de l'Église de Philippes à qui des liens spéciaux l'unissaient. Mais il répète aussi qu'il aurait eu le droit, comme d'autres, de revendiquer un soutien (textes diffus dans les ép. aux Cor.). Par ailleurs il dit, Galates 6.6, : "Que celui à qui l'on enseigne la parole fasse participer à tous ses biens celui qui l'enseigne". Et dans I Ti 5.17-18 : "Que les anciens qui président bien soit jugés dignes d'un double honoraire, surtout ceux qui prennent de la peine à la prédication et à l'enseignement. Car l'Ecriture déclare : Tu n'emmuselleras pas le boeuf qui foule le grain, et : l'ouvrier mérite son salaire". Ces deux textes évoquent la possibilité d'un salaire pour des docteurs (l'activité d'enseignement est mentionnée dans les deux cas) et prédicateurs (I Ti 5), ce qui laisse entendre que c'est une charge très absorbante qui ne laisse guère le temps pour un assurer gagne-pain "profane". On peut imaginer des gens dont l'activité lucrative était restreinte pour disposer de plus de temps pour enseigner (et s'y préparer!), nécessitant compensation de la part de l'Eglise pour "perte de gain".

La présence, dans le même « collège » d'anciens ayant par ailleurs une activité professionnelle lucrative et d'un ancien rétribué exerçant le ministère à un niveau « professionnel » ne va pas sans poser certains problèmes. Si l'engagement demandé aux anciens est quasi-pastoral, cela risque d'en dissuader plusieurs d'accepter un tel poste chargé d'une responsabilité importante en plus d'une activité professionnelle séculière. En outre, le pasteur à plein-temps, donc sans activité professionnelle séculière, ayant une formation biblique ou théologique adéquate, du temps disponible et la responsabilité « d'honorer » le salaire qu'il reçoit, est dans une position inconfortable. Il est ancien avec les autres, mais en même temps dans une position bien différente. Et s'il est jeune, frais émoulu de ses études théoriques et en plus nouveau dans une Eglise qu'il ne connaissait pas au préalable, comment va-t-il pouvoir manifester son statut particulier alors que les autres anciens sont peut-être membres de la communauté depuis longtemps, y sont bien connus et y ont sont leur parenté, etc. ? Il ne lui est pas facile de trouver sa place, les attentes à son égard étant quelque peu contradictoires: il est ancien parmi les anciens et ne doit pas «émerger» comme LE conducteur spirituel, mais d'autre part, l'image (sociologique) du pasteur tend au contraire à en faire un « ecclésiastique » en un sens réellement différent des anciens. Ces obstacles pratiques doivent être affrontés consciemment, sans provoquer l'abandon de la conception biblique collégiale du ministère de direction dans l'Eglise. Le problème est certainement moins difficile à résoudre dans le cas d'un pasteur expérimenté ayant une autorité naturelle aisément reconnue par tous – le risque devient alors inverse. Ce sont les anciens qui peuvent se sentir disqualifiés...

c) Des équipes pastorales ?

La notion **d'équipes pastorales** peut être envisagée sous plusieurs angles, étant entendu que la plupart des Eglises ne peuvent envisager plusieurs ministères à plein-temps pour des raisons financières. :

- 1)Un pasteur à plein-temps et des anciens ayant un ministère de type pastoral à côté d'une activité professionnelle profane (cas étudié ci-dessus).
- 2) Plusieurs pasteurs-anciens à temps partiel, même si l'un, ayant une formation théologique plus poussée, occupe une responsabilité plus importante dans le domaine de l'enseignement ou de la cure d'âme.
- 3) Plusieurs « plein-temps » travaillant ensemble dans plusieurs communautés en réseau, l'un étant (par exemple) responsable de la jeunesse, l'autre de la formation et de l'étude biblique, un autre de la relation d'aide, un autre de l'évangélisation, etc., et cela pour l'ensemble des communautés en réseau qui doivent par conséquent ne pas être trop éloignées géographiquement. Dans ce cas, il est néanmoins souhaitable que chaque communauté ait un pasteur plus clairement identifié et domicilié sur place en permanence pour éviter un déficit d'identification et une spécialisation à outrance qui fragmente l'accompagnement des personnes et ôte consistance au vécu local d'une communauté. D'autre part, si une telle équipe pastorale est efficace, le risque est que les anciens « non professionnels » se sentent inutile ou marginalisés. Il faudrait au contraire qu'ils soient plus nettement l'émanation et le noyau d'une communauté locale particulière faisant partie du réseau.

Chapitre 4 : La vision biblique de la tâche pastorale

1.- Le rôle des bergers selon le prophète Ezéchiel

Le chapitre 34 du livre du prophète Ézéchiel décrit la tâche des responsables du peuple d'Israël sous une forme imagée: celle de bergers et de leur troupeau. Image qu'on retrouve dans Jérémie 23 et Zacharie 11, et fréquemment dans le Nouveau Testament pour désigner l'Église est ses responsables.

Rappelons que *le troupeau* est une image parmi d'autres pour décrire l'Eglise, évoquant surtout sa nécessité d'être rassemblée, conduite et nourrie par son (ses) berger(s). L'image est destinée aux bergers plutôt qu'aux brebis (N.T.: Lc 12.23; Jn 10.1-16; Jn 21.15-17; 1 Pi 2.25; 5.1-4; Ac 20.28). Concrète, évocatrice, une image ne rend pas compte de toute la réalité: il ne faut pas se laisser enfermer en elle. Comme nous l'avons dit au début du cours, le fait qu'il y ait diverses images montre qu'aucune d'elle ne rend compte de la totalité de la réalité.

Le plan d'Ezechiel 34

- 1) v. 1-6: *Diagnostic* (réquisitoire) sur le travail des bergers d'Israël.
- 2) v. 7-10: Jugement (sentence): le statut de dirigeants leur est retiré.
- 3) v. 11.22: *Intervention de Dieu* a) v. 11-16: Il sera lui-même le berger; b) v. 17-19: reproches au troupeau; c) v. 20-22: Dieu rétablira la justice et l'équité.
- 4) v. 23-30: *Prolongement* avec dimension *prophétique* (messianique) de l'annonce de la prise en charge du troupeau par "mon serviteur David".

5) v. 31. Clé d'interprétation de l'image.

Vue générale et interprétation du chapitre

Contexte historique: Ézéchiel prêche au début du dramatique 6ème siècle avant Jésus-Christ. En 595, le roi est destitué par les Babyloniens, les ministres et magistrats emmenés en captivité (réalisation du jugement annoncé par Éz 34). En 586, Jérusalem et son temple sont détruits, les sacrifices abolis, le peuple captif à Babylone pour 70 ans ou dispersé (Ézéchiel meurt en exil en Égypte). Il n'y aura désormais plus de roi sur le trône de David, et la promesse de Nathan à David (2 S 7.12-16) se mue en attente d'une nouvelle alliance (cf. Éz 34.25), sous la souveraineté du Fils de David (cf. v. 23), le Messie envoyé par l'Éternel. Attente très vive au moment de la naissance de Jésus, le peuple étant à nouveau sous domination étrangère (empire romain).

Sens général du texte : Israël est le troupeau de l'Éternel, qui veut sa sécurité, son bonheur, son unité. Les bergers ont mal agi, ont été un mauvais exemple ; égoïsme des puissants, qui se sont enrichis et ont appauvri le peuple ; ils ont négligé le troupeau et surtout n'ont pas été attentifs aux besoins des plus faibles. Alors même que c'est une constante dans les lois (Exode, Lévitique, Deutéronome) et dans les messages des prophètes : prendre soin de la veuve, de l'orphelin, de l'étranger – les plus pauvres et sans défense.

Après ce sombre tableau, le contraste est frappant dès le v. 11. Dieu ne laisse pas son peuple dans la détresse, il intervient. Voyez la parole de Dieu à Moïse (buisson ardent): "J'ai vu la misère de mon peuple, j'ai entendu son cri, je connais ses douleurs, et *je suis descendu* pour les délivrer" (Ex 3.7-8).Ce passage met en évidence *la bonté* de Dieu, l'attention qu'il porte à chacun, mais aussi son *jugement* sur ceux qui ont profité des désordres pour s'enrichir au détriment des faibles. Puisque les bergers humains n'ont pas accompli leur mission, je les révoque, dit l'Eternel, et j'assume moi-même la responsabilité du berger, car je ne peux pas laisser mes brebis sans soins ni direction. « L'Eternel est mon berger », disait déjà le Psaume 23, de David.

En d'autres termes : à son peuple vaincu et dispersé en Babylonie, en Egypte, en Syrie... Dieu dit : je vais restaurer le royaume, je vais vous rassembler à nouveau, et c'est moi qui règnerai sur vous, et non plus des autorités humaines défaillantes (on pense ici à l'avertissement divin transmis par la bouche de Samuel au peuple d'Israël qui réclame un roi, cf. 1 Sa, ch. 8).

Dès le v. 23, la promesse dépasse la dimension historique du retour de l'exil à Babylone et la restauration d'un royaume politique, pour annoncer une nouvelle alliance, "alliance de paix" (*Shalom*: qui signifie harmonie, prospérité, sécurité et justice). L'instrument de cette restauration totale, c'est "mon serviteur David", c'est l'Oint de l'Éternel dont parlent de nombreux prophètes. Temps nouveau où les cœurs seront changés (Jr 31.31-34; Éz 36.26). Quand viendra son règne, la justice triomphera, il n'y aura plus de guerres, la nature retrouvera son harmonie (Es 11. 1-10; 65.15-25, etc.). Le David auquel il est fait allusion n'est bien sûr pas le roi David, ni son fils immédiat, Salomon – ils sont morts depuis longtemps – mais le véritable Fils de David, né dans la ville de David, Bethléem, celui qui sera acclamé en entrant à Jérusalem le jour des rameaux par des « Hosanna au Fils de David », Jésus le Roi des rois... couronné d'épines. Cette promesse d'une Alliance Nouvelle

nous est destinée, mais n'est réalisée qu'en partie. Le Messie (mot signifiant "Oint", en grec: *Christos*) est venu une première fois pour nous purifier par son sang afin que nous puissions participer à son règne, qui n'est pas de ce monde. Par sa résurrection et le don du Saint-Esprit, il a inauguré ces temps nouveaux dont nous avons déjà un acompte (prémices) et non pas encore la totalité (Rm 8.18-25; 1 Jn 3.2-3). Nous sommes dans le temps du *Déjà* et du *Pas encore*.

Etude détaillée des activités du berger

Les activités du berger sont décrites par six verbes qui apparaissent 2 fois, dans un ordre un peu différent: sous une forme négative au v. 4 (ce que les bergers humains d'Israël n'ont pas fait) et une forme positive aux v. 15-16 (ce que l'Éternel va faire lui-même). En les décrivant, nous prenons conscience de l'ampleur de la tâche. Souvenons-nous que, comme pasteurs, nous sommes d'abord nous-mêmes les brebis soignées par le bon Berger! Quand Jésus dit qu'il est le bon (ou le vrai) berger, dans Jean 10, il est certain qu'il a à l'esprit le texte d'Ezéchiel 34.

- -- Paître et fortifier (au bénéfice de l'ensemble du troupeau)
- -- Soigner et panser (individuellement les brebis malades et blessées)
- -- Ramener et chercher (les brebis qui s'éloignent ou qui sont déjà perdues)
- N.B.- Dans la seconde liste, faire reposer remplace soigner.
- → 1. Paître. Signifie d'abord conduire le troupeau vers le pâturage. Les Églises ont besoin de personnes qui leur montrent le chemin, qui ont la vision des objectifs à atteindre, qui osent être ambitieux et fixer des priorités, qui savent faire des choix, décider, puis mettre en œuvre la décision. Qui savent aussi partager leur vision, communiquer leur conviction pour entraîner les autres. Paître, c'est aussi donner à manger le Pain de Vie sans quoi les brebis n'auront pas la force de suivre le chemin. Ce qui est proche de:
- → 2. Fortifier. Par une nourriture spirituelle saine, équilibrée et appétissante. Le responsable doit être lui-même solidement nourri et renouvelé, par son écoute de la Parole de Dieu, ses lectures, sa prière, sa culture générale, son intérêt pour les questions d'actualité qui occupent et préoccupent leurs fidèles, afin que la nourriture soit abondante, variée et adaptée aux besoins réels des gens. Mais fortifier, c'est aussi donner l'occasion de s'entraîner. Il faut savoir mettre les autres au travail, en les motivant et les accompagnant, les aidant à évaluer et améliorer ce qu'ils font, sinon ils seront vite découragés. Fortifier, ce n'est pas doper par l'excitation, une atmosphère artificielle et irréelle, ni mettre sous pression par un martèlement de verbes à l'impératif, des "il faut", "tu dois"... Mais c'est donner un enseignement biblique cohérent et équilibré, centré sur la personne et l'œuvre du Seigneur, encourager, entraîner avec soi, développer le zèle en montrant la grâce de Dieu ("fortifie-toi dans la grâce qui est en J.-C.", 2.Tm 2.1) et en rappelant ses promesses. C'est aussi apprendre aux fidèles à persévérer et à se relever après un échec et à en tirer un enseignement positif.
- →3. Soigner les malades. Cela implique d'être attentif à chacun et à veiller sur ceux qui ont de la peine à suivre, sans les juger. Savoir remarquer les symptômes (manque d'élan, d'engagement, de joie, d'amour, tendance à s'isoler) et diagnostiquer la cause de ces défaillances, sans culpabiliser mais avec compréhension (Ga 6.1-2). Une atmosphère

légaliste et sévère provoque la honte d'être malade, et l'impossibilité de partager sa souffrance pour réclamer des soins. Une atmosphère euphorique calme la douleur mais ne soigne pas le mal. Il y a des pathologies psychologiques et spirituelles, qui réclament les soins d'un long accompagnement, nécessitant un charisme particulier pour s'en occuper sans se laisser soi-même écraser ou parasiter.

On peut aussi retenir le sens littéral de "soigner les malades": Le Seigneur ne méprise ni ne néglige nos corps qu'il a créés, Jésus a guéri les malades, et l'Église s'en est souvenue dès l'Antiquité: en même temps que l'Évangile était prêché ont souvent été fondés les premiers dispensaires, hôpitaux, léproseries – témoignages de la compassion du Seigneur envers tout être. Le ministère de guérison (miraculeux ou médical !) est une composante de la tâche pastorale.

- → 4. Panser les blessées. Activités proche de la précédente, mais concernant plus spécialement les "brebis" victimes d'épreuves, deuil, échec, circonstances adverses (solitude, chômage, par ex.). Panser implique savoir d'abord nettoyer la plaie, et cela peut faire mal. Il faut aider le "blessé" à dire sa douleur, l'écouter, sans essayer de la minimiser sous prétexte de la consoler, mais ensuite en l'aidant aussi à ne pas s'y complaire. La cicatrisation prend du temps. Il y a aussi des blessures provoquées par des frères: mépris, jugement, incompréhension, offense. Le berger est appelé à recoudre les déchirures, à être un instrument de paix, d'union, en ramenant chacun au pied de la Croix, source du pardon et de la réconciliation.
- → 5. Faire reposer. Cet aspect n'apparaît qu'à propos de ce que fait l'Éternel pour son peuple. Probablement parce que c'est en référence à la promesse de la terre promise "entrer dans mon repos", puis par analogie au retour de l'exil à Babylone, et enfin à l'entrée dans le royaume messianique. Or cela, seul Dieu peut le donner. Mais plus immédiatement, donner du repos aux brebis du Seigneur est aussi notre mission. Le repos est donné par la conscience d'avoir la plénitude. Nous sommes satisfaits, comblés par la vie en abondance que donne le bon berger (Jn 10.10). "Vous avez tout pleinement en Christ" (Col 2.10). Inutile de courir, de s'agiter, d'être perpétuellement mécontent et de rêver à je ne sais quel idéal ou quelle Eglise conquérante, riche et sans problèmes qui rend les fidèles critiques, et revendicateurs ou découragés face à une réalité moins idyllique.

Le repos découle aussi du message de la grâce. Le légaliste n'a pas de repos, il est toujours anxieux à la pensée de ne pas avoir suffisamment mérité le salut. L'assurance du salut est un repos qui vient de la grâce. Le repos de la grâce n'est pas paresse, mais confiance, il est libérateur et rend disponible pour autrui. Certes Jésus appelle à la discipline, au sacrifice (le suivre, c'est renoncer à tout ce qu'on possède, et porter sa croix, Mt 10.37-39;16.24-25), mais il dit aussi : "Venez à moi, vous tous qui êtes fatiguées et chargés, et je vous donnerai du repos." (Mt 11.28-29).

→ 6. Ramener celle qui s'éloigne. Hélas de tels cas existent dans toutes les Églises, et sont douloureux. Des chrétiens zélés et engagés deviennent peu à peu tièdes et font défection. Ils "suivent de loin", comme Pierre après l'arrestation de Jésus et avant son reniement. Crainte de l'opposition, mais aussi séduction d'autres centres d'intérêt, attrait d'une vie facile, situation de péché non résolue... Le berger a une houlette, long bâton recourbé comme une canne pour ramener sans lui faire mal la brebis vers le troupeau. Un berger est un

rassembleur. "Sa houlette et son bâton me rassurent" (Ps 23) : le bâton aussi rassure, car il n'est pas destiné à frapper les brebis, mais à les protéger contre les prédateurs. Un berger se bat pour ses brebis (cf. David, 1 S 17.34-35). "Personne n'arrachera mes brebis de ma main" (Jn 10.28).

→ 7. Chercher celle qui est perdue. Selon Luc 15, "le berger laisse les 99 brebis dans le désert pour aller à la recherche de celle qui est perdue, jusqu'à ce qu'il la trouve" (v.4). Chaque être humain a une valeur irremplaçable aux yeux du Seigneur. Le soin apporté à la vie communautaire n'a pas pour but d'en faire un cercle fermé. L'engagement en faveur des membres de la communauté ne doit jamais faire oublier ceux qui n'en sont pas encore. "J'ai encore d'autres brebis qui ne sont pas de cette bergerie; celle-là aussi il faut que je les amène; elles entendront ma voix, et il y aura un seul troupeau, un seul berger" (Jn 10.16). L'évangélisation est une tâche inséparable de la vie de l'Église, et la vision missionnaire fait partie de la responsabilité des pasteurs et doit se communiquer aux membres.

Responsabilité dans le domaine de la justice sociale

Apparemment, cette dimension (v. 17-22) concerne surtout Israël, réalité à la fois religieuse et nationale. Mais les inégalités économiques entre membres de la même Église peuvent créer des fossés rendant impossible une véritable communion fraternelle. Voyez 1Co 11.21ss: il y a négation de l'Église-corps de Christ car au moment du repas de la Cène, les uns ont faim alors que d'autres, qui n'ont pas été retenus par leur travail, sont déjà repus. Sans aller jusqu'à rende obligatoire le "communisme" de l'Église d'après la Pentecôte (Ac 2.44-45), il faut se souvenir que, sous l'impulsion de l'Esprit, l'Eglise primitive a fait en sorte qu'"il n'y ait parmi eux aucun pauvre, car tout était commun entre eux (Ac 4.32-35).

On pourrait appliquer cette volonté d'égalité aux relations entre Églises riches et Églises pauvres. C'est le principe énoncé en Rm 15.27 et 2 Co 8.13-15, dont la conclusion cite l'A.T: "Celui qui avait beaucoup n'avait rien de trop, et celui qui avait peu ne manquait de rien" (Ex 16.18). Les criantes disparités entre Églises d'Occident et Églises du Sud ne peuvent laisser personne indifférent, même si les solutions sont malaisées à mettre en œuvre.

En outre, même si l'Église, dispersée au sein des États séculiers, entités non religieuses, ne peut prétendre y faire régner l'égalité, elle peut et doit témoigner dans le monde qu'il est totalement contraire à la volonté de Dieu que les riches s'enrichissent toujours plus au dépens des pauvres incapables de se défendre. Si les chrétiens ne luttent pas contre les injustices sociales, qui le fera? Et comment serons-nous pris au sérieux en prêchant la justice de Dieu si nous sommes complices, par indifférence, de l'injustice humaine? Comme l'évangélisation, c'est une tâche tournée vers l'extérieur, mais inséparable de la vie de l'Église, et il faut que les bergers sensibilisent leurs membres à cet égard aussi. Nous ne parviendrons pas à établir l'égalité sur cette terre, nous l'attendons de la venue du Royaume de Dieu. Mais l'Église en est le signe avant-coureur. Nous en avons déjà aujourd'hui les prémices.

Le Souverain Berger et ceux à qui il confie le soin de ses brebis

Si Éz 34 nous dit que Dieu destitue les bergers humains infidèles pour prendre soin

lui-même des brebis, par son "serviteur David", en qui nous reconnaissons Jésus-Christ (cf. Jn 10.1-30, souvent cité plus haut), cela implique-t-il qu'il n'y a plus de bergers humains ? Ce que nous avons dit jusqu'ici n'aurait plus guère de raison d'être! *Et pourtant, en un sens, c'est le cas*, en vertu du sacerdoce universel des croyants.

Mais le sacerdoce universel n'évacue pas l'existence des ministères, fonctions et services différenciés accomplis par les uns au bénéfice de l'ensemble. Et le ministère pastoral (ou du berger, c'est le même mot) est présent dans le N.T., accompli particulièrement par ceux qui sont appelés presbytres et épiscopes. Le terme de *pasteurs* (au pluriel) n'apparaît qu'une fois en Ép 4.11 pour désigner les bergers humains, cela pour réserver, précisément, ce terme au *Bon* berger, Jésus-Christ, seul Chef de l'Église. Par contre le verbe dérivant du mot pasteur, paître ou faire paître (litt. "*pasteurer*"!), central en Ez 34, apparaît dans trois textes importants que nous allons étudier pour terminer. Et dans chaque cas, il est question de paître **MES** (celles de Jésus) brebis (Jn 21.15), le troupeau **DE Dieu**, qu'il s'est acquis par son sang (Ac 20.28), le troupeau **DE Dieu** dont Christ est le "souverain pasteur" (1 Pi 5.2,4).

2.- « Pais mes brebis » (Jean 21.15-19)

Ce dialogue entre le Ressuscité et Simon Pierre est étroitement lié à ce que Pierre a vécu précédemment. Il a prétendu être fidèle à son Maître, plus et mieux que les autres disciples, jusqu'à la prison et même la mort (Jn 13.38, Mt 26.33; Mc 14.29; Lc 22.33). Mais quelques heures plus tard, et à trois reprises, il a nié connaître Jésus, par crainte d'être condamné avec lui — ce qui a provoqué honte et désarroi dans son cœur ("il pleura amèrement"). Malgré son désir sincère et ses illusions sur son courage, il n'a pas été capable d'un amour jusqu'à la mort. Il a suivi Jésus *de loin*, par peur de subir le même sort.

Jésus ne destitue pas Pierre, mais avant de lui confier ses brebis, il le guérit de sa blessure par un dialogue allantjusqu'au fond de sa culpabilité. Il y a eu triple reniement, c'est pourquoi Jésus répète trois fois sa question: "M'aimes-tu?", et en fait le seul fondement possible pour le ministère pastoral ("nourris, fais paître").

Les trois questions et les trois impératifs de Jésus ne sont pas une simple répétition. Il y a des variations dans les termes utilisés: le premier impératif: nourris (ou soigne, en grec boscô) mes agneaux. Les plus jeunes (ou jeunes dans la foi) doivent être nourris directement, car ils ne sont pas capables par eux-mêmes d'accéder au pâturage. La seconde fois: fais paître (conduis au pâturage, poimaînô, "pasteurer") mes brebis. Le but, c'est qu'elles soient capables de s'alimenter par elles-mêmes, comme des adultes. La troisième fois, Jésus rappelle à Pierre que même adultes, les brebis peuvent être affaiblies et ont parfois besoin de soins aussi attentifs que des nourrissons (nourris, boscô, mes brebis).

Cependant, la variation la plus importante concerne les trois questions, c'est-à-dire le verbe **aimer**. La première fois, Jésus pose une question très forte: "M'aimes-tu (verbe *agapaô*, dont le sens est aimer TOTALEMENT en se donnant — c'est la nature de l'amour dont Jésus aime les siens, c'est l'amour selon 1 Co 13 — *plus que les autres disciples?*" Pierre répond plus faiblement: "Oui, j'ai de l'amitié pour toi (*philô*)". Pierre reconnaît être l'ami de Jésus, mais n'ose pas prétendre à l'amour-don de soi. Surtout, il ne dit plus: je t'aime *plus que les autres*, comme il l'avait prétendu avant d'avoir renié son Maître. L'échec de son

reniement lui a été utile, en brisant son orgueil. Il arrive que nous ayons besoin nous aussi de tels échecs, qui nous donneront humilité et compréhension pour ceux qui tombent.

Lors de la seconde question, Jésus semble exiger moins: il continue d'utiliser le verbe agapaô, mais sans préciser "plus que les autres". Pierre répond, comme la première fois; philô. Lors de la troisième question. Jésus, à son tour, utilise le verbe philô: Pierre, as-tu de l'amitié pour moi ? Pierre est bouleversé par cette insistance. Mais il découvre aussi que Jésus a reconnu son honnêteté, et le brisement de son orgueil. Et surtout, Jésus n'exige pas de Pierre ce que le disciple n'est pas capable de faire. Il se met à son niveau et, à ce niveau, lui demande de prendre soin de ses brebis. Pierre n'est pas un super-disciple; il fallait qu'il en prenne conscience, et sache que Jésus accepte sa faiblesse sans pour autant le disqualifier. Mais Jésus baisse-t-il son exigence et se contente-t-il d'un disciple dont l'amour est faible? Non. Jésus part du point où se trouve Pierre, non pas sur les sommets de la spiritualité, mais dans l'humilité d'un homme qui a douloureusement fait l'expérience de l'échec. C'est dans cette authenticité que peut se trouver un point de départ, mais à partir duquel un cheminement peut commencer. Car Jésus annonce à Pierre qu'il ira jusqu'à donner sa vie pour son Seigneur (v. 18-19). Ce sera vraiment de l'amour-agapé, et Pierre en sera capable! Jésus termine l'entretien par ces mots: "Suis-moi" (non pas de loin!) La condition pour être berger des brebis du Seigneur n'est pas l'illusion d'être supérieur aux autres, mais l'authenticité de la relation avec Lui, et l'expérience qu'il nous rejoint là où nous sommes et tels que nous sommes, pour nous pardonner, nous conduire, à sa suite, plus loin, dans la sanctification, c'est-à-dire la consécration, le don de nous-mêmes pour lui et pour ses brebis.

3.- Le testament de Paul aux anciens d'Ephèse : Actes 20.17-38

Paul rencontre une dernière fois les *anciens* (v.17) de l'Église d'Éphèse (qu'il appellera plus loin, v. 28, *évêques*), avec qui il a collaboré durant trois ans. Quittant définitivement la région, il leur confie la continuation du travail en leur disant: Veillez sur le troupeau, faites paître l'Église de Dieu, et il leur rappelle que ce n'est pas lui Paul, mais le Saint-Esprit qui les a établis dans cette tâche. Il souligne aussi la valeur inestimable de l'Église: Il se l'est acquise *par son propre sang*. L'Église de *Dieu*, le *Saint-Esprit* les a établis, le sang [ce ne peut être que celui de *Christ*]: c'est *le Dieu trinitaire* lui-même qui s'engage dans son Église et auprès de ses serviteurs (v. 28).

Au préalable, Paul rappelle (v. 19-27) l'ampleur de son ministère à Éphèse. Non pour s'en vanter, mais pour que ces anciens prennent conscience de leur mission dans sa grande diversité. Sept verbes décrivent le ministère de Paul: 1) Servir (douleuô, verbe désignant le travail d'un esclave), avec souffrance. 2) Annoncer (évangéliser) et 3) enseigner (catéchisme, doctrine et préceptes de conduite) sans dissimuler, sans éviter, par démagogie, les questions qui peuvent déplaire. En public et dans les maisons: le ministère a une dimension individuelle, privée, voire confidentielle, et aussi collective, publique. 4) Appeler Juifs et Grecs, donc tous les hommes, bons ou méchants, religieux ou non, à la repentance, c'est à dire à rompre avec le passé et à la foi — pour s'engager dans un chemin nouveau. 5) Témoigner de la bonne nouvelle de la grâce: l'appel à la repentance n'est pas négatif, la repentance n'est pas une œuvre méritoire. Paul a témoigné de la merveilleuse gratuité du salut: Dieu pardonne. 6) Prêcher le royaume de Dieu: donner une espérance dans le retour

victorieux du Seigneur et la participation à sa gloire, et s'y préparer en étant des maintenant des signes avant-coureurs et des témoins de la royauté de Dieu. 7) <u>Annoncer tout le conseil de Dieu</u>: donner un enseignement complet, cohérent, saisir le fil conducteur de toute la Bible: le combat de Dieu pour sauver le monde, de la Genèse à l'Apocalypse.

v. 28 : Paul exhorte les anciens-évêques à être des pasteurs, leur disant: "pasteurez" (faites paître, *poïmaïnô*) les brebis. Mais en commençant à veiller sur eux-mêmes avant de prétendre veiller sur les autres. Nul n'est à l'abri. Il faut être attentif à ne pas laisser l'Ennemi s'infiltrer subtilement dans l'Église. Car l'Église n'est pas une fois pour toute dans la vérité, elle ne peut se contenter de se vanter d'un passé fidèle ou héroïque. Les Réformateurs ont dit: Église réformée, réforme-toi toujours à nouveau. C'est cela, la vigilance.

v. 28 encore : « Veillez sur tout le troupeau *au sein duquel* le Saint-Esprit vous a établis (verbe *tithèmi*). La version Segond traduit de façon imprécise « sur lequel », mais la préposition est *én* et non *épi*. Les bergers-évêques font paître le troupeau en étant parmi les brebis, et non au-dessus d'elles, même s'il y a envers elles une *sur*veillance. On note le pluriel (vous), et le rôle du Saint-Esprit dans la mise en place des ministères, même si c'est au moyen d'une imposition des mains administrée par des hommes.

La fin du chapitre est émouvante. Elle montre combien Paul et les anciens d'Éphèse étaient unis par des liens humains d'affection. L'Église doit être un lieu de relations fortes, qui nous unissent en profondeur (ce qui est difficile dans une communauté où on est dans l'anonymat parce que trop nombreux — et la solitude). La *communion fraternelle* fait partie de l'Évangile. Paul, quelle que soit son autorité et même sa paternité à l'égard de cette Eglise, est vraiment un ami des anciens. Puis ensemble, ils prient, se confiant mutuellement à la grâce de Dieu. On sait l'importance de la prière dans le ministère de Paul. Aux mêmes Éphésiens, il écrit: Priez pour moi qui suis en prison — non pas pour mon confort ni même ma libération, mais pour que j'aie le courage d'être le porte-parole de l'Évangile dans cette situation difficile (Ep 6.18-20). La prière, ce n'est pas demander à Dieu une vie facile et un ministère sans problèmes et couronné de succès flatteurs, mais la capacité, dans la situation où nous sommes, de le servir fidèlement. Serviteurs de Dieu, il nous faut non seulement prier, mais encourager les autres à prier pour nous, car nous ne cachons pas que, sans le secours de Dieu, nous serions incapables d'être de fidèles dans notre tâche.

4.- « Soyez les modèles du troupeau » : Pierre délègue la tâche pastorale (1 Pierre 5.1-4)

Pierre s'appelle lui-même ancien, comme ceux à qui il s'adresse ("je suis votre coancien"). Et, comme lui-même a reçu du Ressuscité la responsabilité de paître ses brebis (Jn 21, cf. plus haut), il demande à ses co-anciens de faire de même. Là encore, c'est le troupeau de Dieu, et non pas le leur, ni celui de Pierre. Ici comme dans Ac 20, les anciens sont dans, parmi (én) — la communauté des croyants. Un ancien n'est pas au-dessus de l'Église, ni en dehors, mais proche, partageant les mêmes joies et les mêmes difficultés. Trois attitudes sont recommandées: 1) *Volontairement* selon Dieu. Cela ne va pas de soi! La tâche est difficile. Mais il faut dire OUI au ministère que Dieu nous confie, sans restriction. C'est une grâce, un privilège d'être collaborateurs de Dieu. Certes il pourrait se passer de nous, mais il a voulu donner un sens à notre vie et la remplir d'une mission. Etre consacré, c'est se donner à cette mission. 2) *De bon cœur*. C'est-à-dire en sachant y trouver de la joie, et en étant généreux, au contraire de ceux qui calculent leurs heures de travail et, selon Pierre, recherchent un "gain sordide" — probablement pas un gros salaire, ce qui n'est guère le cas des serviteurs de Dieu! mais le profit qu'il y a de se sentir important, admiré, approuvé. Nous n'avons pas besoin de cela: nous sommes déjà aimés et valorisés par Dieu, et c'est de lui que nous attendons l'approbation. 3) *En étant un modèle* du troupeau et non en le tyrannisant. Etre dirigeant, ce n'est pas être autoritaire, mais serviteur, à l'image du Seigneur venu "non pour être servi, mais pour servir et donner sa vie en rançon" (Marc 10.45). Pasteurs et anciens prêchent autant par leur comportement que par leur parole éloquente. Leur autorité découle de l'accord entre le dire et le faire. On ne mène pas les autres plus loin qu'on est soi-même.

Paul quant à lui, osera dire trois fois dans ses lettres : soyez mes imitateurs, comme je le suis de Christ (1 Co 11; Phil 3.17; 1 Co 4.16). L'exemple, c'est une prédication vécue, plus éloquente que des paroles. Mais il faut se poser la question: est-il souhaitable que ceux qui me sont confiés me ressemblent? "Tel pasteur, tels fidèles"... Lorsque nous nous irritons de la tiédeur de nos membres, peut-être devrions-nous dire: ils ne sont qu'un miroir qui reflète la nôtre. Que nous le voulions ou non, nous présentons par notre attitude une certaine image de vie chrétienne que les autres auront tendance à imiter. Mais quel exemple donner? Le but n'est pas que les brebis nous ressemblent, mais ressemblent à Jésus, et ils lui ressembleront dans la mesure où ils verront en nous des imitateurs de Christ. "Dieu nous a prédestinés à être semblables à l'image de son Fils." (Rm 8.29). "Ouand Il sera manifesté, nous serons semblables à Lui, car nous Le verrons tel qu'Il est. Celui qui a cette espérance se purifie, comme Lui-même est pur" (1 Jn 3.2-3). Le but de la vie chrétienne n'est pas d'appliquer des lois, des interdictions, des principes, mais de ressembler à Jésus, par sa présence en nous. C'est à cela que nous devons chercher à conduire ceux qui sont sous notre responsabilité. Nous sommes appelés à tendre vers la perfection. "Tu cesses d'être bon dès que tu ne désires plus être meilleur" (saint Benoît, 6e siècle). "Si j'en étais digne, je demanderais à Dieu un seul miracle: faire de moi, par sa grâce, un homme bon" (Anschaire, missionnaire au 9^e siècle en Europe du nord, à qui ont demandait si Dieu avait accompli des miracles par son ministère). Il faut cependant prendre garde à ne pas mettre sur le dos des responsable la responsabilité écrasante d'être (ou plutôt de paraître!) parfait. Etre des modèles en étant honnêtes et authentiques, comme Pierre l'a appris dans son entretien avec Jésus selon Jean 21. Etre des modèles en sachant, comme dirigeants, être soumis les uns aux autres. En effet, comment les fidèles apprendront-ils la soumission si leurs responsables censés être leurs modèles sont manifestement des personnes soumises à aucune autorité humaine? Etre modèle en étant humble, en étant capable de se remettre en question, et prêt à demander pardon; une telle attitude ne ruine pas l'autorité du responsable, au contraire. Comment les membres apprendront-ils à demander pardon s'ils ne voient jamais les responsables le faire même quand il le faudrait! Pierre a dû passer par la terrible humiliation de son reniement. Cela ne l'a pas disqualifié pour être un berger, car il a pu être réhabilité, pardonné, comme Jean 21 nous le montre.

Ne pas tyranniser les membres (v.3) : Il y a des chrétiens qui recherchent des pasteurs autoritaires, pour se sentir protégés, être dispensés de prendre ses responsabilités et

d'assumer ses choix. Mais ce serait favoriser la passivité et l'infantilisme, alors que l'objectif du ministère, c'est de rendre les membres aptes à accomplir leur propre ministère, en les perfectionnant, afin que nous devenions tous adultes, à la mesure de la stature parfaite de Christ, et ne restions pas des enfants emportés à tout vent de doctrine, de modes et d'idéologie (cf. Ep 4.11-14, un texte très important, le seul qui parler des responsables humains en les appelant bergers/pasteurs, v. 11).

Pierre ensuite nous tourne vers l'attente de la venue de Jésus-Christ, *le souverain pasteur*. Seul véritable pasteur, pour les brebis et pour nous. Les pasteurs ne sont que les ouvriers du Bon berger.

Et il nous accordera une couronne de gloire! Quelle récompense! Mais ne sommesnous pas étonnés d'entendre parler de récompense, nous qui croyons au salut par grâce, sans
mérite de notre part? Comment parler de récompense? Paul le fait aussi (1Co 3.10-15). C'est
parce que la grâce ne neutralise pas notre conduite et la nécessité de notre engagement. Il
n'est pas indifférent à Dieu que ses serviteurs accomplissent ou négligent la mission qu'il leur
confie, et il nous avertit qu'il saura le reconnaître. Ce n'est pas notre salut qui est ici en jeu
(cf. I Co 3.15: celui qui a construit l'Église avec du mauvais matériau, de façon superficielle
et intéressée "sera sauvé, mais comme au travers du feu"). L'idée d'une récompense souligne
notre responsabilité, dans la sphère de la grâce qui sauve. Que Dieu sache reconnaître la
fidélité de notre engagement, c'est un puissant encouragement.

Chapitre 5 : L'autorité dans l'Eglise

1.- La substance de l'autorité

Nous avons qualifié la nature de l'autorité dans l'Église comme étant *spirituelle*. En conclusion, nous voulons suggérer quelques pistes de réflexions sur cette question.

Une autorité spirituelle est une autorité *en Christ* : elle n'a de légitimité et de valeur que si celui qui l'exerce est lui-même sous l'autorité du Christ. L'autorité dans l'Église n'est jamais absolue, toujours seconde, toujours soumise à la Parole de Dieu et à l'Esprit du Christ.

Si nous avons beaucoup cité les Actes des Apôtres et les épîtres, il y a lieu à ce stade d'écouter le témoignage des évangiles. A plusieurs reprises et dans diverses circonstances retenues par les trois synoptiques, les disciples se sont disputés pour savoir "lequel d'entre eux pouvait bien être le plus grand" (Lc 9,46ss, 22,24ss, et parallèles). Problème de pouvoir, rivalités récurrentes! Marc 9 et Luc 9 nous apprennent que la question a surgi sitôt après l'annonce par Jésus de sa mort prochaine. Querelle de succession! Annonciatrice des luttes de prestige à Corinthe et, plus tard, entre métropoles chrétiennes des 2° et 3° siècles se réclamant chacune d'un apôtre fondateur... Selon Luc 22, un tel affrontement a même suivi la célébration de la première sainte Cène. C'est sans doute pour cela que Jésus est allé chercher une bassine et un linge, a ôté ses vêtements et s'est mis à genoux devant chacun d'eux pour lui laver les pieds, dans le rôle de l'esclave (Jn 13,2-17). Ses propos n'ont pas été alors: je démissionne, je renonce à ma position, il n'y a plus de chef! Mais: "Vous m'appelez le Maître et le Seigneur, et vous dites bien *car je le suis*" (v.13). Et c'est *en tant que tel* qu'il a accompli le travail de l'esclave, donnant par là un exemple "afin que vous aussi fassiez

comme moi je vous ai fait" (v.15). "Comportez-vous ainsi entre vous, comme on le fait en Jésus Christ (...) Il s'est dépouillé, prenant la condition de serviteur" (Ph 2,5ss). L'autorité en Christ est une autorité de service et de souffrance, non de pouvoir et de prestige, "Vous le savez, les chefs des nations les tiennent sous leur pouvoir et les grands sous leur domination. Il ne doit pas en être ainsi parmi vous. Au contraire si quelqu'un veut être grand parmi vous. qu'il soit votre serviteur, et si quelqu'un veut être le premier parmi vous, qu'il soit votre esclave. C'est ainsi que le Fils de l'Homme est venu non pour être servi, mais pour servir et donner sa vie en rançon pour la multitude." (Mt 20,25-28) Ces paroles sont décisives, redoutables. On se prend à rêver que l'histoire de l'Église aurait été profondément différente si elles avaient été mises en pratique au cours des siècles... Selon Mc 10.35ss, Jacques et Jean ont demandé à Jésus d'être ses premiers ministres dans le gouvernement du Royaume que Jésus allait établir dès qu'il serait couronné (être l'un à sa droite, l'autre à sa gauche). Mais quand Jésus a été couronné (d'épines), il avait effectivement deux hommes à ses côtés, à droite et à gauche : deux brigands crucifiés, et non deux ministres puissants et honorés ! On comprend que Jésus ait répondu à ses disciples : « Vous ne savez ce que vous demandez ! » La suite du texte montre que cette ambition a suscité la jalousie des autres disciples et c'est alors que Jésus a dit : « les chefs d'Etat tyrannisent leurs peuples... » (nous avons cité plus haut le texte parallèle en Mt 20)

Pour saint Paul en tout cas, l'enseignement de Jésus sur « l'autorité servante » n'était pas lettre morte. Ainsi, au début de sa première lettre aux Corinthiens, il fait état des rivalités au sein de l'Église : "Chacun de vous parle ainsi : Moi, j'appartiens à Paul. — Moi à Apollos. — Moi à Céphas. — Moi à Christ." (ch. 1. 12). Et ce développement aboutit à cette question (ch. 3. 5): "Ou'est-ce donc qu'Apollos? Ou'est-ce que Paul? Des serviteurs, par qui vous avez été amenés à la foi." Or, inséré au cœur de ce débat, la Croix est présentée, comme faiblesse de Dieu et folie de Dieu : "J'ai décidé de ne rien savoir parmi vous, sinon Jésus Christ et Jésus Christ crucifié" (ch. 2. 2). On a souvent isolé cette affirmation de ce qui la précède et la suit, pour en faire, dans les milieux évangéliques, une sorte de drapeau exaltant la centralité de la doctrine de l'expiation. Je ne conteste nullement cette centralité mais, si l'on suit le fil conducteur de la pensée paulinienne, on conviendra que ce n'est pas de cela qu'il s'agit ici! Au cœur du traitement du douloureux problème des tensions et des surenchères spirituelles dans l'Église — en fait, des luttes pour le pouvoir, — Paul s'exclame : quel est donc le message qui vous a rassemblés pour faire de vous l'Église du Christ à Corinthe ? Et il évoque son ministère parmi eux et la réelle harmonie entre le message — folie et faiblesse du Messie crucifié — et le messager, Paul, marqué par la fragilité et la crainte (ch.2 v. 3), dépourvu de prestance et de puissance selon les critères humains du pouvoir. Sous peine d'être frappé d'une contradiction interne qui le neutraliserait, l'exercice de l'autorité dans l'Église ne peut pas exprimer autre chose que la sagesse et la puissance paradoxales que manifeste la Croix. Si Paul se sent pressé de parler ici de Jésus-Christ crucifié, centre du message chrétien, c'est que les Corinthiens, avec leurs rivalités, vivaient l'autorité évangélique à contresens. Cela démontre à quel point le contenu de l'Évangile devrait transformer profondément la manière d'exercer l'autorité dans l'Église.

Quant à la deuxième lettre aux Corinthiens, elle est écrite par un homme blessé, contesté dans son ministère et son autorité et qui revendique le droit d'être respecté. Paul se

lance dans un plaidoyer personnel passionné, qui nous met un peu mal à l'aise. Mais ses propos sont émaillés d'aveux d'impuissance et d'échec, de cris de désarroi, de larmes. L'Apôtre pourrait se prévaloir de grandes victoires, certes, et d'expériences spirituelles exceptionnelles, mais il fonde plutôt son autorité sur les détresses qu'il a connues et qui le rattachent à celles du Christ qu'il a prêché : ce qui authentifie son ministère et légitime sa revendication d'être écouté et obéi, ce sont ses combats et ses souffrances, plus que ses exploits spirituels ou même son statut d'Apôtre du Christ. De même, au moment où il fait appel à son autorité pour adresser des injonctions aux Éphésiens (4.1), Paul ne se réfère ni à ses succès ni à ses titres, mais à sa captivité qui le réduit à l'impuissance et l'identifie au Christ souffrant : « Je vous exhorte donc dans le Seigneur, moi qui suis prisonnier... »

Nous sommes dans un tout autre registre que celui des structures, et cela nous oblige à un déplacement par rapport à la question posée au début de notre étude. Sans doute est-il légitime de nous approcher des Écritures avec nos questions. Mais il arrive souvent qu'en fait de réponse, la Bible nous renvoie *ses* questions à elle et, par là, nous remette en question, nous, nos pratiques et nos fonctionnements. N'est-ce pas de cette manière que se sont déroulés nombre d'entretiens entre Jésus et ses interlocuteurs ?

2.- Divers types de fonctionnement de l'autorité - d'où l'autorité tientelle sa légitimité ?

(Réflexion basée sur des observations sociologiques)

→ a) Légitimité "traditionnelle":

L'autorité a son ancrage dans le passé. Ce qui s'est fait jusqu'ici a force de loi. Ceux qui exercent l'autorité sont les plus âgés, qui l'ont reçue de leurs prédécesseurs. Fonctionnement stable et efficace dans une société plus ou moins immobile ayant pour but de léguer aux successeurs un monde conforme à celui reçu des prédécesseurs. Mais générateur de crise dans un temps de mutation: conflits de génération, conservatisme inadéquat pour affronter des problèmes nouveaux.

→ b) Légitimité "rationnelle":

L'autorité est démocratique, de façon directe ou par délégation à des élus représentatifs. Le passé n'est pas une référence absolue, les décisions sont prises selon ce qui apparaît adéquat à la majorité après argumentation.

Fonctionnement pertinent s'il y a écoute mutuelle et respect des minorités. Mais qui nécessite un consensus de base, un accord sur l'essentiel, un objectif commun (doctrinal, éthique), sinon c'est la paralysie ou l'éclatement.

→ c) Légitimité "charismatique":

Devant l'inadaptation de *a*) à une situation en mutation et les crises que la formule *b*) peut engendrer, il est tentant abandonner le pouvoir à une personnalité forte et influente. Un leader qui s'impose "naturellement". Cela peut résoudre les blocages, mais avec le temps risque de reproduire le scénario *a*).

D'autre part, il faut se demander de quelle nature est le "charisme" du leader : prestance, éloquence et don de persuasion, soif de pouvoir, charme, capacité manipulatrice

— ou autorité spirituelle ? Il faut du discernement pour lever toute ambiguïté, car ce type d'autorité peut avoir un caractère spirituel, mais souvent aussi charnel.

Evaluation biblique: en faveur de a): l'ancrage dans l'Ecriture, la foi transmise aux saints une fois pour toutes. En faveur de b): la réalité de l'Église corps de Christ dont tous les membres ont reçu l'Esprit. En faveur de c): don spirituel de direction accordé à certains pour le service de tous.

3.- Eléments constitutifs de l'autorité personnelle

(observations de nature plutôt psychologique)

→ a) Autorité de compétence:

On se rallie aux décisions d'une personne car on estime qu'elle est informée et connaît le problème en jeu. Un diplôme, attesté par des personnes unanimement reconnues, est une garantie. On fait confiance au chef, même sans être en mesure de vérifier personnellement le bien-fondé de ses décisions. Autorité *acquise et reconnue*. Danger: que le détenteur de cette autorité use de ses prérogatives dans des domaines hors du champ de ses compétences.

→ b) Autorité de fonction:

(Structure typique dans l'armée, cf. Matthieu 8.9). Autorité qui n'est ni intrinsèque, ni acquise, mais *conférée* par une autorité supérieure. Doit s'inscrire dans une structure bien définie. Avantage: stabilité et sécurité pour celui qui exerce l'autorité. Il n'a pas besoin de "prouver" sans cesse sa légitimité. En cas de contestation, il peut se référer à l'autorité supérieure. Danger : si le détenteur n'a "que" ce type d'autorité [et ni a), ni c)], il sera amené à l'autoritarisme – l'obéissance risque d'être obtenue par contrainte.

→ c) Autorité personnelle (ou intrinsèque):

Plus difficile à identifier ou à expliquer. Certaines personnes, par leur force intérieure, sont spontanément reconnues, écoutées, suivies. Cela peut tenir à l'équilibre et à la stabilité du caractère, à l'empire sur sa propre personne, à la cohérence entre l'être, le dire et le faire, à la capacité de communiquer, au rayonnement spirituel. Danger: voir fin de I.c): Difficile à analyser, ce type d'autorité, s'il n'est pas régénéré par l'Esprit, peut être pervers.

Il est évident que Jésus possédait toutes les facettes de l'autorité, et qu'il l'a exercée comme un serviteur sans jamais revendiquer des droits, ni manipuler autrui.

Chapitre 6 : Autonomie locale et relations entre Eglises

1. - Introduction

I.- Y a-t-il un "modèle d'organisation d'Église" dans le Nouveau Testament ?

- 1) Le N.T. donne peu de renseignements précis et unifiés.
- 2) Il se dégage des textes des lignes générales.
- 3) La situation historique des Églises du N.T. est différente de la nôtre.
- 4) Le N.T. offre un cadre et des espaces de liberté/responsabilité pour la mise sur pied de structures adaptées aux circonstances particulières.
- 5) Les structures locales et inter-locales que nous établissons sont des mesures humaines, provisoires et réformables.

II.- L'Église et les Églises

- 1) Chaque communauté locale est l'Église de Dieu qui est en un certain lieu.
- 2) Il y a une seule Église, Corps de Christ, sur toute la terre et dans toutes les époques.
- 3) Une communauté locale EST l'Église et FAIT PARTIE DE l'Église.

2.- Eglises locales adultes, dirigées par leur seul chef: Christ

I.- Chaque Église locale est reliée directement au Seigneur à qui elle appartient et devant qui elle est responsable

II.- Le N.T. ne décrit pas une structure disposant d'un pouvoir hiérarchique central. Il n'indique pas quelle autorité unique (Église-métropole ou personnalité mise en place par les apôtres) pourrait prendre leur succession.

III.- Les apôtres confient aux membres la charge de diriger leur propre Église locale

IV.- Le N.T. précise-t-il qui a l'autorité de nommer les conducteurs des Églises locales

- 1) Actes 14.23: un texte difficile à traduire qui laisse ouverte deux possibilités.
- 2) Tite 1.5: les instructions de Paul se réfèrent-elles à Tite seul ou aussi aux Églises?
- 3) Actes 6.1-6: procédure simple, complète et exemplaire... pour des diacres
- V.- L'autonomie de l'Église locale ne signifie pas que ses dirigeants ne sont soumis à personne !

VI.- Conclusions

- 1) L'Église locale a son propre gouvernement choisi dans son sein.
- 2) Elle n'est pas insérée dans un système hiérarchique.
- 3) Anciens et membres sont soumis les uns aux autres: pas de pouvoir solitaire.

3.- Les Eglises locales sont inter-dépendantes

I.- Ayant la même foi dans le même Dieu trinitaire, le même salut, la même espérance, l'Église est une: c'est une vérité doctrinale qui doit se traduire dans les faits.

II.- De leur vivant, les apôtres étaient les garants de l'unité. En leur absence, les écrits apostoliques (épîtres) et des traditions orales recueillies de la bouche des apôtres faisaient autorité et étaient des références communes. Le N.T. ne donne pas de marche à suivre pour des générations post-apostoliques.

III.- Grâce aux lettres et aux voyageurs, les Églises étaient reliées entre elles par un réseau très dense, incarné par des personnes mandatées pour entretenir la communion.

IV.- Les collectes (koinônia) pour les Églises manifestaient la solidarité entre Églises.

V.- Paul rappelle aux Églises qu'elles ont des pratiques communes.

VI.- Divers ministères itinérants (évangélistes, missionnaires, prophètes et docteurs) reliaient les Eglises.

VII.- La Conférence de Jérusalem (Actes 15): un cas exemplaire. La communion entre Églises n'est ni de type hiérarchique, ni facultative, ni livrée à l'initiative de quelques individus.

VIII.- Le N.T. envisage les Églises aussi sous un angle régional.

Conclusion

Il s'agit de tenir compte de l'ensemble des données des deux chapitres et de trouver un équilibre. Les structures communes, pour refléter l'équilibre du N.T. devraient être interlocales plutôt que supra-locales. L'Église locale n'est ni isolée, ni "colonisée" par un pouvoir extérieur.

4.- Divers types actuels d'organisation ecclésiale

(NB.- Il existe toutes sortes de "types intermédiaires", préconisant des solutions mixtes entre deux systèmes)

I.- Système épiscopal (de épiscopos, évêque)

L'autorité est de type monarchique (non collégial). L'évêque dirige un diocèse formé d'un certain nombre d'Églises locales (paroisses), et y envoie des prêtres /pasteurs. Les évêques ont un supérieur hiérarchique, l'archevêque, le patriarche. Seule l'Église catholique romaine a un monarque universel, qui a pouvoir de nommer les cardinaux qui vont élire son successeur.

L'autorité va de haut en bas. Elle est reçue de ceux qui sont hiérarchiquement plus élevés ou étaient là avant. L'Église locale jouit d'une autorité très limitée.

En vigueur dans l'Église catholique romaine, les Églises orthodoxes, l'Église anglicane, et dans une certaine mesure, les Églises méthodistes et apostoliques. Risque d'un système figé, uniformisé, voire sacralisé.

II.- Système synodal (de sunodos, rencontre)

Reconnaît une autorité commune pour les Églises d'un même pays /région. Cette autorité est collégiale, est formée d'un législatif ("parlement") et d'un exécutif ("gouvernement") élu par le législatif. Les Eglises locales (paroisses) sont soumises au synode, mais celui-ci est formé des délégués élus par les paroisses. Le système applique la règle majoritaire.

Ce système est en général atténué et s'appelle *presbytérien-synodal*, car le conseil des anciens (presbytres) de chaque paroisse dispose d'un certain pouvoir de décision concernant sa marche interne. Notamment, les pasteurs peuvent être proposés par l'autorité centrale, mais non imposés, et sont élus par les membres de la paroisse.

En vigueur dans les Église réformées, et certaines Églises libres. Dans les Églises luthériennes également, mais avec un président de l'exécutif appelé souvent évêque et disposant d'un certain pouvoir personnel. Risques: la majorité n'a pas toujours raison! Autorité impersonnelle, bureaucratique, lente.

III.- Système congrégationaliste (de congrégation, troupeau, donc Église locale)

Chaque Église est totalement souveraine, et ne reconnaît aucune autorité humaine au-dessus d'elle. En général, les Églises congrégationalistes de même origine et de même tendance

théologique, pour éviter un total isolement, organisent des rencontres communes (congrès), ne disposant d'aucun pouvoir de décision. Ces Églises peuvent s'associer librement pour certains projets occasionnels ou de plus longue durée.

En vigueur dans les Églises baptistes, Indépendantes et Congrégationalistes. Risques: prise de pouvoir monarchique ou oligarchique sur le plan local, sans contre-poids. Absence d'instance d'arbitrage pour régler un conflit interne. Recherche d'un ministère pastoral malaisée.

Certaines Églises évangéliques, à partir d'une position congrégationaliste, ont évolué vers un système mixte de type "fédératif": En voici deux exemples possibles:

IV.- Type congrégationaliste-fédératif

Chaque Église est souveraine quant à sa vie interne, mais se joint aux autres pour certaines activités communes entreprises au nom de l'ensemble des Églises. Des Assemblées Générales de la Fédération rassemblent des délégués de chaque Église locale. On y donne les orientations des activités communes et désigne les membres des commissions (ou comités, services, missions, etc) chargés de la mise en œuvre de ces activités communes. Les membres des commissions doivent être recommandés par leur Église locale.

Les Assemblées Générales n'ont pas d'autorité sur la vie interne des Églises locales.

V.- Type fédératif

A la différence du type précédent, les Assemblées Générales (ou son "bureau exécutif") peuvent intervenir dans une mesure limitée dans la vie des Églises locales. Par exemple:

- en cas de conflit interne qu'une Église locale ne peut résoudre, entre anciens et/ou pasteur, une commission d'arbitrage peut proposer (mais non imposer) sa médiation;
- les communautés assurent le salaire du pasteur à travers la caisse centrale de la Fédération.
- une "commission des ministères" collabore avec les Église locales dans le choix de leurs pasteurs. Elle donne des critères (niveau de formation, confession de foi, profil personnel) et propose des candidats. Elle gère les stages des jeunes pasteurs. Dans certains cas, les Églises locales peuvent élire uniquement des pasteurs inscrits au "rôle" de la Fédération, et considérés comme des pasteurs de la Fédération et non seulement de l'Église locale. La commission des ministères intervient pour faciliter le déplacement des pasteurs qui changent de lieu d'affectation avec un certain nombre d'années de ministère. Système assez complexe et équilibré, mais pas forcément plus efficace en cas de crise.

On trouve des Églises évangéliques dans tous les systèmes. Elles sont plutôt minoritaires dans les systèmes épiscopal et synodal, et sont en général plus favorables au congrégationalisme ou à ses dérivés. Cela ne signifie pas nécessairement que le système congrégationaliste soit plus « évangélique »! Mais de par leurs origines, les Eglises évangéliques sont souvent des dissidences d'Eglises anciennes très structurées, voire sclérosées. D'où une réaction de méfiance à l'égard des structures supra-locales (lesquelles ne sont d'ailleurs pas décrites de façon explicites dans le N.T.

BIBLIOGRAPHIE GENERALE

La personne du pasteur, sa tâche et sa vie spirituelle

PETERSON Eug: Les trois angles de la croissance dans le service chrétien, éd. La Clairière, 1998

CLOWNEY Ed.: L'Eglise, éd. Excelsis CHAPPUIS Jean-Marc: La figure du pasteur WILLAIME Jean-Paul: Profession: Pasteur

RILLIET Jean: Le pasteur et son métier, éd. Arthème Fayard, 1961

BARTH Karl: Le ministère du pasteur, Labor & Fides, 1961

Pratique du ministère pastoral en général

KAEMPF B. (sous dir.) Introduction à la théologie pratique, Presses Univ. de Strasbourg, 1997

TIDBALL Derek, La pastorale chrétienne, éd. Excelsis, 2001

RAY Maurice: cinq volumes de Théologie pastorale

Dieu nous veut compagnons / Pour que nous soyons réconciliés / Pour que nous soyons visités /

Pour que nous soyons libérés / Pour que notre service trouve son lieu

DUBIED P.-L.: La théologie pratique en tant que théorie, in Revue de Théol. et Philo., vol

116/1984

PETERSON Eugene : Les trois angles de la croissance spirituelle dans le service chrétien

Diriger une Église

OSEI-MENSA Gottfried: Le dirigeant: patron ou serviteur?

CAMPICHE R. et al.: L'exercice du pouvoir dans le protestantisme

COLLECTIF : Qui est à la barre ? L'exercice de l'autorité dans les Églises issues de la Réforme.

Hokhma nº 66/1977

KUEN Alfred : L'organisation de l'Église, Éd. Emmaüs

KUEN Alfred : Si ton frère a péché, la discipline dans l'Église, Éd Emmaüs KUEN Alfred : Le responsable, qualifications et fonctions, éd Emmaüs

Prédication

NICOLE Jules-Marcel: La prédication chrétienne

LANE Dennis: *Prêche la Parole*

KUEN Alfred: Comment prêcher, ou l'art de communiquer l'essentiel, éd. Emmaüs

CONQUET A.: Comment faire un exposé

CARLSON: Comment étudier et enseigner la Parole de Dieu, éd. Vida

Cure d'âme et ministère de libération

ANSALDI Jean: Le dialogue pastoral: de l'anthropologie à la pratique Labor & Fides, 1986.

POUJOL Jacques: Manuel de relation d'aide

CRABB Laurence, jr: Approche de la relation d'aide biblique

KIRWAN William, Les fondements bibliques de la relation d'aide, éd. Excelsis, 1999

SEAMANDS David: Le développement personnel SEAMANDS David: La guérison des souvenirs PFENDER Marcel: Les malades parmi nous PFEIFFER Samuel: Entourer les faibles

TOURNIER Paul: Face à la souffrance TOURNIER Paul: Vivre à l'écoute, éd. De Caux, 194

Textes: Auprès des malades, Éd. CLE RAY Maurice: Échec à l'oppresseur

Dossier sur la démonologie, in Hokhma no 51/1992

ANDERSON N.: Le libérateur

Le pasteur... et ses collaborateurs

D'ESPINE Henri: Les Anciens, conducteurs de l'Église

KREAMER Hendrik: *Théologie du laïcat* GIBBS & MORTON: *Feu vert pour les laïcs*

KUEN Alfred, Le responsable, qualifications et fonctions, Éd. Emmaüs